

Glo.be

POUR UN MONDE DURABLE



1001 facettes de la République démocratique du CONGO

**DU NOUVEAU CHEZ BIO
DROIT DES ENFANTS
AU BRÉSIL**

**RENOUVELEZ
VOTRE
ABONNEMENT!**

Sommaire

AVRIL-MAI-JUIN 2014



25/28 >

BIO:

le secteur privé
pour le développement



30/31 >

Rwanda:

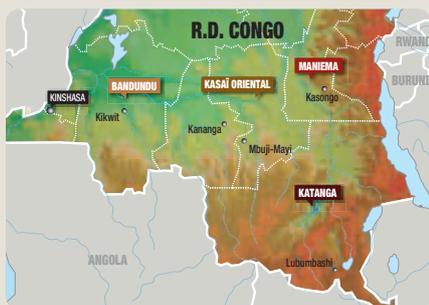
les 20 ans du TPIR



34-35 >

Coupe du monde:

les droits de
l'enfant hors-jeu!



> DOSSIER R.D. CONGO

Coopération en R.D. Congo:

Une pierre à l'édifice > 4

8-9 Soins de santé
au Congo: un modèle

10-11 Kinshasa: histoires
de vie et de survie

12-13 De la semence
à l'assiette

14 L'enseignement
technique agricole:
une filière d'avenir

15 Des universitaires belges
aux côtés de leurs
confrères congolais

16 Interview de
l'ambassadeur

17 Urgence à l'Est du Congo

18-19 Le bassin du Congo,
creuset de biodiversité

20-22 Mines: artisanat
versus industrie

23 Espoirs et défis d'Inga

24 Nature, homme et culture

29 Move with Africa:
au nom de la solidarité

32-33 Un "coup de sport"
au développement
et à la paix

36 Les Belges et la
coopération au
développement

37 Retour au Congo

38-39 Autour du Glo.be

40 Découvrez Glo.be



Un homme fait la file pour faire vacciner ses poules contre la maladie virale de Newcastle par le vétérinaire Hangi dans sa clinique à Musienene (Nord-Kivu).

© Tim Dirven / Vétérinaires Sans Frontières

Périodique trimestriel de la Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DGD)

Rédaction:
DGD

Rue des Petits Carmes 15
B-1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 501 48 81
E-mail : info.dgd@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be • www.dg-d.be

Secrétariat de rédaction:
Elise Pirsoul, Chris Simoens et
Mélissa Peeters

Création et production:
www.mwp.be

Les articles publiés ne représentent pas nécessairement le point de vue officiel de la DGD ou du gouvernement belge. La reproduction des articles est autorisée pour autant que la source soit mentionnée et qu'une copie de la publication soit envoyée à la rédaction. *Glo.be* paraît 4 fois par an. Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Abonnement:
Gratuit en Belgique. À l'étranger seulement en version électronique.

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

Parce que le monde change, Dimension 3 devient

Glo.be

POUR UN MONDE DURABLE



Le monde a changé, les anciens blocs ennemis sont tombés, des pays jadis considérés comme pauvres comptent à présent comme émergents; le tiers-monde n'est plus... Dimension 3 change donc de nom: **place maintenant à Glo.be!** Glo.be, c'est une vision globale et complexe, celle de la mondialisation et l'interdépendance qu'elle implique, avec ses bons et mauvais côtés: multiplication des moyens et de la vitesse des communications, circulation plus rapide des produits, des connaissances et des personnes mais aussi pollution, crise financière et économique, changements climatiques, accroissement des inégalités sociales et de l'instabilité... Un monde qui devra être durable pour persister, tant dans l'hémisphère Sud que dans le Nord. Un monde dans lequel la Belgique et chacun d'entre nous a aussi son rôle à jouer.

Parce que le monde a changé, la Coopération belge au Développement s'est également adaptée. Les bénéficiaires sont devenus des partenaires, les Objectifs du Millénaire qui balisent les grands thèmes de la lutte contre la pauvreté deviendront probablement des "objectifs de développement durables" après 2015. Et si l'adjectif "durable" a été souvent galvaudé et utilisé à des fins très diverses, c'est bien dans la coopération au développement plus que dans tout autre thème qu'il recouvre tout son sens. Car un développement "qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leur" (rapport Brundland) en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux, c'est bien là l'enjeu de notre coopération.

Parce que notre environnement a changé, qu'il faut désencombrer et économiser, que le papier est remplacé peu à peu par le digital; Glo.be prépare sa conversion vers le numérique. Votre magazine est fier de vous présenter son site web amélioré (www.glo-be.be) qui sera agrémenté de nouveautés entre 2 numéros. La publication sera aussi disponible sous forme numérique pour iPad ou tablette Android. Nous en profitons également pour rafraîchir notre banque de données d'adresses. **Inscrivez-vous...** Dans cette nouvelle aventure, nous aimerions encore vous compter parmi nos abonnés (voir ci-dessous).

Pour un monde durable!

LA RÉDACTION

édito

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT !

Glo.be actualise sa banque de données. Si vous vous êtes abonné avant 2012, alors il faut vous réinscrire au risque de perdre votre abonnement. Pour ce faire, allez sur www.dg-d.be ou sur www.glo-be.be ou envoyez la carte qui se trouvait au centre du numéro précédent (Dimension3 1/2014).



COOPÉRATION EN RDC : UNE PIERRE À L'ÉDIFICE

© DGD/E. Pirsoul

.....
ELISE PIRSOU
DGD
.....

Sur les pistes cabossées du développement

La voiture, une 4X4, s'est embourbée à nouveau. Des hommes descendent d'un petit camion coincé lui aussi et se mettent à creuser autour des roues sans même demander notre avis. Les roues dégagées, ils vont en aval égaliser la route, espérant recevoir quelques dollars de notre part... Ce voyage de 30 km nous aura pris 3h. Riccardo sourit, il a l'habitude de ce genre de problème. Ici, être coopérant, assistant technique dit-on maintenant, c'est la débrouille et l'improvisation à chaque instant. Mais il est venu en connaissance de cause. Avant son arrivée, la CTB a mis longtemps à trouver du personnel expatrié qui accepte de travailler à Kikwit, et pour cause : soins de santé et écoles de qualité inexistantes, sécurité, électricité, approvisionnement aléatoires. Riccardo a du laisser sa femme et ses enfants en âge de scolarité à Kinshasa. "J'ai de la

chance, car il y a une route nationale –pratiquement la seule du pays– qui permet de rejoindre la capitale en un jour, pour d'autres coopérants perdus à l'intérieur des terres, cela peut prendre des semaines!"

Le long de la route enfin reprise, des camions abandonnés dont on a volé peu à peu les pièces attendent que la rouille les achève. Ces carcasses métalliques, victimes des mauvaises routes et de la surcharge de marchandises font partie du paysage. Tout comme ces gros fils électriques perchés haut dans le ciel et qui continuent au-delà de l'horizon : une ligne haute tension provenant du barrage d'Inga et qui symbolise le dénuement injuste des gens du pays (p. 23). Car cette ligne électrique traverse de part et d'autre la RD Congo pour alimenter les mines de l'Est tandis que l'intérieur du pays est plongé dans l'obscurité. Seuls les plus nantis ont la possibilité de s'éclairer au générateur...

Un géant aux pieds d'argile

La République démocratique du Congo, c'est un territoire

gigantesque de quatre-vingt fois la Belgique, abritant plus de 200 groupes ethniques, et traversé par 3 climats (équatorial, tropical et de montagne). Un pays au potentiel extraordinaire : avec un taux de croissance de 8,5 %, une population majoritairement jeune, un climat propice à l'agriculture et des sols regorgeant de ressources naturelles dont les revenus fiscaux commencent seulement aujourd'hui à profiter à l'État.

Mais c'est aussi un pays où pénétrer à l'intérieur des terres peut prendre des semaines tant les distances sont longues et les routes mauvaises. Pays continent dont le budget ne dépasse pas celui d'une grande ville belge, le rendant incapable de payer décemment ses fonctionnaires ; pays riche pourtant, surnommé "scandale géologique", regorgeant de diamants, de cuivre, d'or et de cobalt. État ravagé par la guerre et un long chaos politique, où les anciens colonisateurs sont un jour les coupables de tous les malheurs, et l'autre les sauveurs d'un lendemain incertain. Pays-forêt, second poumon de la

“

Aujourd'hui l'APD (aide publique au développement) ne représente plus que 15 % du budget de l'État, contre 60 % avant."

.....
Jean-Claude Mokeni Ataningamu
Sénateur, Président de la Commission Relations extérieures lors de la visite du Ministre Labille en RDC.



PLUS D'ÉTATS FRAGILES EN 2014

• Selon le Comité d'Aide au développement (CAD) de l'OCDE, "Un État est fragile lorsque le gouvernement et les instances étatiques n'ont pas les moyens et/ou la volonté politique d'assurer la sécurité et la protection des citoyens, de gérer efficacement les affaires publiques et de lutter contre la pauvreté au sein de la population". Ainsi l'OCDE estime essentiel "d'assurer l'instauration et le maintien en place d'un État légitime et capable de remplir les fonctions qui lui incombent." Pour ce faire, des principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires ont été établis par le CAD.

• La liste des États fragiles reprend actuellement 51 pays à travers le monde dont une majorité se situe en Afrique Subsaharienne (29 pays). Parmi les 18 pays partenaires de la Belgique, six d'entre eux font partie des États fragiles à savoir, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Mali, le Niger, l'Ouganda et la Palestine. En 2014, le bilan s'est alourdi : huit pays ayant rejoint la liste des États fragiles : République Démocratique Populaire de Corée, Égypte, Syrie, Mali, Burkina Faso, Madagascar, Mauritanie et Tuvalu. Résultat : 1,4 milliards de personnes vivent dans un État fragile.

• <http://www.oecd.org/fr/cad/incaf/lerenforcementdeletatdanslesetatsfragiles.htm>

• <http://www.oecd.org/dac/incaf/FSR-2014.pdf>

planète (après l'Amazonie) contenant 5 parcs nationaux inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril et dont l'approximative conservation ne doit qu'à son enclavement (p. 4).

Coopérer dans un pays fragile, un défi

Pays riche et "fragile", la République démocratique du Congo représente à elle seule toute la complexité du développement... En choisissant de faire de la R.D. Congo son premier partenaire de coopération, la Belgique n'a pas choisi la facilité. La volonté de travailler de façon décentralisée, au plus près de "ceux qui en ont besoin", loin de la capitale multiplie les défis. Les distances, la faiblesse des moyens de communication, d'infrastructures et de structures sociales et politiques demandent de tout reconstruire à chaque nouveau projet. Deux ans après le début du programme, la CTB peine encore à trouver un expert prêt à travailler dans le fin fond du Maniema, les appels d'offre ne trouvent pas de candidats et l'acheminement des matériaux



L'Europe a raté un rendez-vous avec le printemps arabe, elle ne doit pas rater le décollage de l'Afrique"

.....
Jean-Pascal Labille,
Ministre de la Coopération
au Développement

peut prendre plus de 5 mois. Le programme de coopération est en retard. Les conclusions d'une évaluation (voir encadré p. 38) sur des projets d'enseignement technique sont assez critiques. La raison : le manque de matériel dans les écoles et le peu de débouchés pour les jeunes formés... Décourageant. Mais la coopération belge n'abandonne pas pour autant son vieux compagnon, au contraire. Le ministre de la coopération belge insiste sur le fait que la "Belgique a le devoir moral d'agir" et a fait 3 visites de travail en RDC en 2013 et 2 visites en 2014. La coopération tente d'apprendre de ses erreurs, de sortir d'un paternalisme dont il existe encore des traces de nostalgie de part et d'autre pour permettre à son "partenaire" de se construire "État de droit", au service de la population. Elle met le paquet sur le renforcement de l'administration à travers le principe du double ancrage : travailler au niveau de la population (l'hôpital) et de l'administration (le ministère de la santé). On crée des UCAG, des unités conjointes d'appui à la

gestion, c'est-à-dire l'appui administratif d'un assistant technique désigné par la Belgique au sein même des différents ministères congolais. Enfin, dernièrement, Belgique et R.D. Congo se sont accordés sur un nouveau programme d'appui aux infrastructures dans les Kivus tenant compte des difficultés rencontrées et d'une volonté de stabilisation des Kivus.

Nouveau programme de coopération : Renforcer et stabiliser la coopération

Fin mars 2014, R.D. Congo et Belgique signent un programme indicatif de développement (PIC, voir p.6). Ce programme défini par les 2 pays partenaires prévoit les budgets, locations et secteurs de la coopération au développement pour une période donnée est considéré comme "intermédiaire" car il est le pont entre le PIC 2010-2013 qui a pris beaucoup de retard et un PIC plus conséquent à venir. D'un montant de 80 millions d'euros, il reprend les mêmes caractéristiques ●●●



LES MOTS CLÉS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT 2014-2016

Montant :

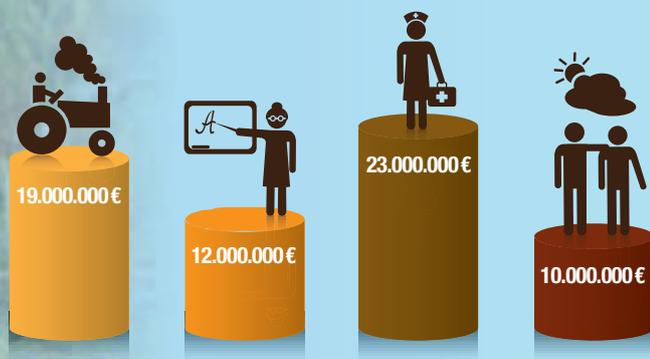
80 millions d'euros

Zones de concentration (sur la carte) :

- Bandundu
- Equateur
- Province orientale
- Maniema
- Katanga
- Kasai oriental

Secteurs (en euro) :

- Agriculture et développement rural : 19 millions
- Enseignement technique et formation professionnelle : 12 millions
- Santé : 23 millions
- Secteurs transversaux de gouvernance/droits humains/climat : 10 millions
- Réserve : 16 millions



© DGD/E. Pissoul

“

Le ministre belge vient rendre des comptes à la population congolaise, c'est important”

Jean-Claude Mokeni Ataningamu, Sénateur

●●● que le programme précédant avec, en plus, le retour notable de la santé dans les secteurs prioritaires (p. 8).

La santé, secteur déjà très courtisé par les donateurs avait été abandonné à la demande de la partie congolaise. Mais le retrait de l'expertise belge s'avère douloureux. La presque éradication de la maladie du sommeil et son retour en est une bonne illustration (p. 9). Mais l'institut tropical d'Anvers reprendra le traitement... Par ailleurs, la coopération belge consacrera 3 millions à la réplication de l'expérience du Centre hospitalier Panzi dirigé par le désormais célèbre docteur Mukwege. Ce centre, bien connu pour le traitement des séquelles des violences sexuelles, pourra apporter un petit soulagement à une des formes les plus graves de violation ou d'abus des droits de l'homme d'un individu.

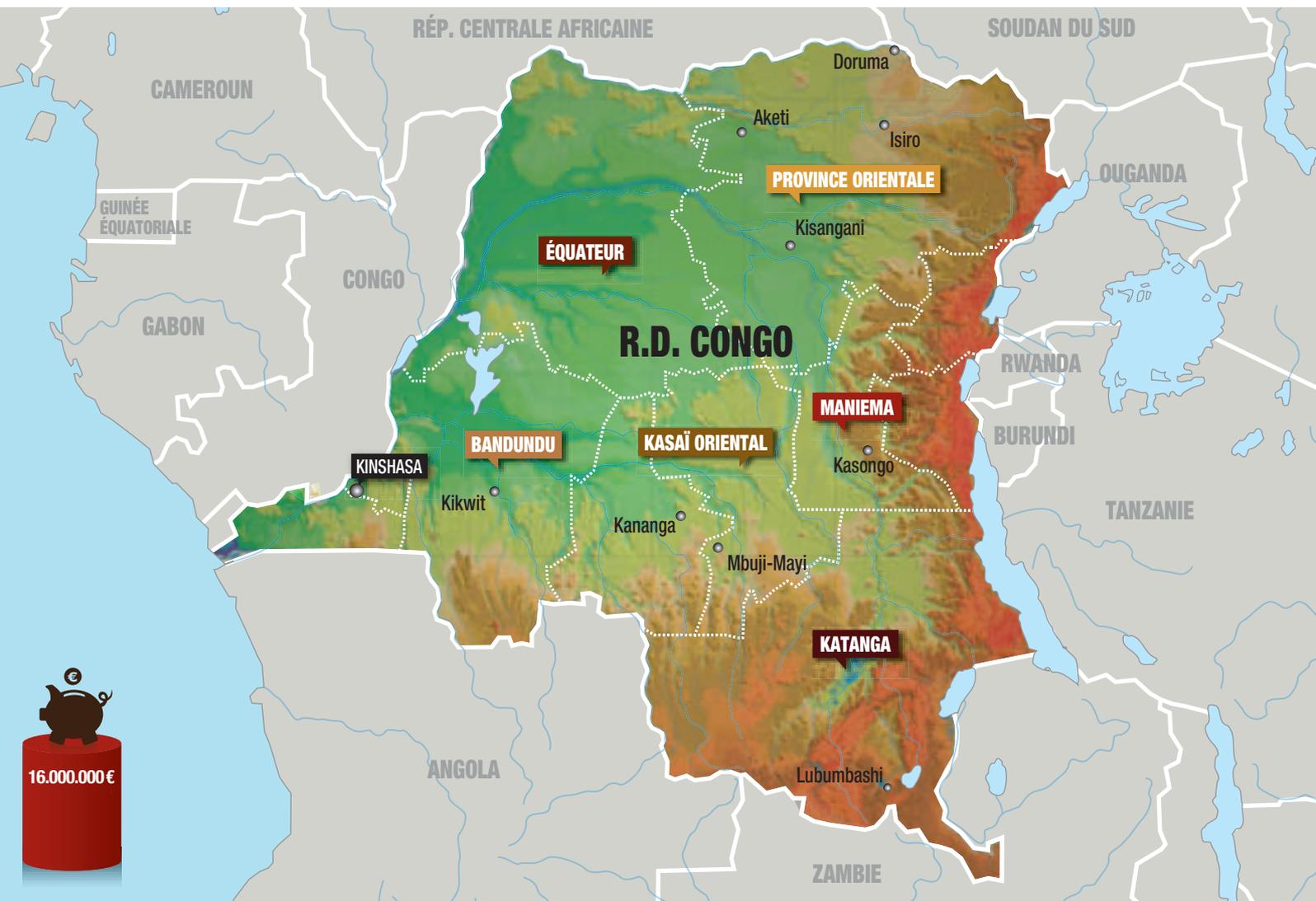
L'enseignement technique et professionnel continue d'être un secteur

prioritaire, à la demande de la partie congolaise qui considère que le pays requiert une main d'œuvre qualifiée. Mais cette fois des centres de ressources (de matériel) seront appuyés et des synergies avec d'autres programmes de développement seront créées dans le domaine de l'agriculture (prodakk) ou l'enseignement (VVOB, voir p. 12 et p. 14). Autre grand domaine choisi : l'agriculture, considérée de concert avec le désenclavement des zones rurales, le but étant d'augmenter la production afin de sortir de l'économie de subsistance et de pouvoir écouler la marchandise (p. 12). Ce programme est la continuation du PIC 2010-2013, avec, cependant, une augmentation des budgets pour la province du Maniema, et un ajout du Katanga dans les zones d'intervention. La Belgique contribuera également à la lutte contre le changement climatique, à travers des projets REDD+ (p. 24).

Stabiliser, à travers une relance régionale autour des Kivus ?

Autre obstacle majeur au développement du pays : la situation explosive de l'Est du pays. L'instabilité générée par 10 ans de conflits rend difficile les projets de longue haleine, la stabilité politique et l'attraction des investisseurs privés. Un espoir est apparu cependant en 2013 avec la signature de l'accord d'Addis Abbéba entre 11 pays de la région. Cet accord prévoit la non ingérence des États signataires et une réforme de la sécurité du côté congolais. La Banque Mondiale a alors promis alors une enveloppe d'un milliard de dollars qui serait consacrée aux travaux régionaux d'infrastructure et d'énergie comme "dividendes de paix".

Sous l'adage "pas de prospérité sans paix", le Ministre belge de la Coopération au Développement a saisi l'occasion au vol. Il a ainsi proposé en 2013 "un plan de relance



pour les Grands Lacs". Tandis que la Belgique y alloue une somme de 30 millions d'euros (non comprise dans le PIC) sur 3 ans, elle invite les autres bailleurs à se regrouper autour d'un plan d'action commun pour les Kivus. Avec ce budget, la Belgique propose de créer des dividendes de paix en lançant de gros travaux d'infrastructure (dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des routes) à haute intensité de main d'œuvre afin de "montrer que la paix est meilleure que la guerre et de donner du travail aux démobilisés" (déclaration du ministre Labille). Hors budget "plan de relance", le PIC prévoit également 3 millions d'euros destinés à un fond fiduciaire international qui appuiera les futures réformes élaborées par le gouvernement congolais conformément aux accords d'Addis Abeba. L'Europe se rallie à son tour à la relance congolaise : en mission en RDC avec le ministre belge, le commissaire Piebalgs annonce

une augmentation significative de l'aide aux pays des Grands Lacs. La R.D. Congo bénéficiera de 620 millions d'euros pour la période 2014-2020. Les fonds seront utilisés pour lutter contre la pauvreté en favorisant une croissance durable et inclusive, pour renforcer la démocratie et les droits de l'homme et contribuer à la paix et à la stabilité dans la région. La réforme du secteur de la sécurité, (notamment les forces de police), ainsi que le système de défense et le système judiciaire en RDC bénéficiera d'une attention particulière

“
**Il faut soigner
 le cœur : l'Est
 du Congo”**

Jean-Pascal Labille

afin de "créer les conditions nécessaires à une meilleure protection des citoyens et de leurs droits", selon les termes de Piebalgs. Un programme visant à lutter contre les violences à caractère sexiste en RDC obtiendra un budget de 20 millions €.

Le conflit déstabilise, le conflit fait mal, le conflit fait peur. "Les investissements permettent de développer plus que l'aide au développement. Le problème est que les investisseurs ne sont pas intéressés par le Congo" déclarait le sénateur congolais Mokeni : trop d'instabilité, pas assez de services de base chassent les affaires. Or, la R.D. Congo pour s'accomplir a besoin d'investissements et d'efforts énormes. Le pays-continents, riche et fragile a certes un énorme potentiel –renforcé par ses 8,5 % de croissance– mais pour être économiquement, politiquement et socialement durable, il doit reconstruire ses structures de base. Puisse la Belgique apporter sa pierre à l'édifice...



SOINS DE SANTÉ AU CONGO:

un modèle pour le monde

CHRIS SIMOENS
DGD

La Belgique coloniale a organisé en RDC des soins de santé devenus un modèle du genre dans le monde. Notre pays s'investit de nouveau pleinement sur place.

Pour comprendre les soins de santé au Congo, il faut retourner à l'époque coloniale, avec la création par la Belgique de "cercles médicaux". Ces réseaux de 10 à 15 centres sanitaires (dispensaires) s'articulaient autour d'un hôpital. Chaque dispensaire fournissait les soins de première ligne à quelque 10.000 personnes. Infirmiers congolais mais aussi sages-femmes, assistants médicaux, etc. s'occupaient des soins de base (accouchements, soins pré- et postnataux, maladies générales, etc.). Pour les soins plus complexes, les patients étaient renvoyés vers un hôpital où des médecins et spécialistes belges officiaient avec leur personnel congolais. Les principaux acteurs de ce système étaient l'Église, avec ses missions, et l'Institut de médecine tropicale (IMT).

Paternalisme

Le système reposait évidemment sur un motif socio-économique. Les colonies avaient en effet besoin d'une force de travail solide, autrement dit d'une population en bonne santé, pour faire tourner l'économie. Les soins médicaux ne suffisaient néanmoins pas : alimentation saine, éducation, eau propre et installations sanitaires étaient tout aussi importants. Un système paternaliste, certes.



© DGD

“
La Déclaration d'Alma Ata a établi que les soins de santé de base devaient être apportés via un réseau de dispensaires et d'hôpitaux, comme au Congo”

Ainsi, seuls les Belges pouvaient être médecins. La population était par ailleurs tenue de coopérer, ce qui a porté ses fruits dans la lutte contre la maladie du sommeil (les autochtones étaient contraints de se faire examiner, permettant de repérer cette maladie contagieuse à un stade précoce). Après 20 ans, la maladie avait pratiquement disparu (voir encadré).

Acteurs à part entière

Le système a perduré après l'indépendance du Congo, en 1960, avec néanmoins des variations. Lovanium, qui deviendra l'université de Kinshasa, diplômait les premiers médecins congolais, dans les années 60, et permet aux assistants médicaux congolais de décrocher leur diplôme de médecin. Sur place, les médecins belges ont le statut de coopérant de l'Office de la coopération au développement de l'époque (ancêtre de l'AGCD et de la DGD). Les ONG (Action Damien, Memisa, etc.) et les organisations multilatérales (l'Unicef, par exemple) soutiennent de plus en plus les soins de santé.

De simples spectateurs, les Congolais deviennent acteurs à part entière du système de soins. On leur explique la responsabilité qu'ils portent envers leur santé, soit dans les comités sanitaires des dispensaires, soit par le

paiement d'une quote-part pour les soins reçus. La population construit des bâtiments supplémentaires quand les dispensaires sont trop vieux ou exigus, avec des briques artisanales. La Coopération belge au développement contribue en bois, tuiles et savoir-faire technique.

Alma Ata

Le système sanitaire congolais était tellement réussi que le congrès historique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 1978, au Kazakhstan, l'a donné en exemple. La Déclaration d'Alma Ata a établi que les soins de santé de base devaient être apportés via un réseau de dispensaires et d'hôpitaux. Sous la présidence Mobutu, le pays que l'on appelait alors Zaïre a même été le premier à élaborer une stratégie nationale pour ce type de soins. Les "cercles médicaux" furent rebaptisés "zones de santé".

Malheureusement, les 32 années sous Mobutu (1965-1997) ont été marquées par un ralentissement de l'économie nationale. Peu à peu, le salaire du personnel soignant se réduisit à la portion congrue, sous le coup de l'inflation entre autres, et le travail d'appoint devint la règle pour survivre. Dans les zones où la Belgique était présente, une part croissante de l'aide servit à compléter la rémunération du personnel. Le système a cependant continué à fonctionner relativement bien. Chaque donateur s'est spontanément aligné sur la stratégie nationale et les coopérants ont travaillé dans les hôpitaux aux côtés de leurs collègues zairois, bien avant la Déclaration de Paris en 2005, qui érigera en principe l'alignement sur les stratégies nationales¹.

Retour de la Belgique

En 2009, à la demande du Congo, la Belgique a mis un terme à sa coopération gouvernementale en matière de

soins de santé. La coopération via les acteurs indirects (ONC, universités, IMT) et multilatéraux s'est poursuivie, représentant 60 % du volume initial. Notre pays occupe ainsi encore la 6^e à 8^e place du groupe des donateurs, et y reste actif.

L'État congolais est progressivement parvenu à mieux tirer parti de sa croissance économique et à étayer son budget grâce à l'imposition. Les fonctionnaires reçoivent en outre leur salaire directement sur un compte, sans intermédiaires, ce qui garantit un meilleur revenu au personnel soignant.

Les moyens de la nation congolaise ne suffisent cependant pas. La Belgique a donc décidé, sur proposition du Congo, de renouer avec la tradition de l'aide au secteur de la santé. Notre pays encouragera donc plus que jamais une meilleure coopération entre les donateurs et les acteurs belges sur place, pour optimiser l'efficacité de l'aide.

¹ La Déclaration de Paris tente d'améliorer l'efficacité de l'aide par l'application de cinq principes : appropriation, harmonisation, alignement, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle (www.oecd.org/dac).

MALADIE DU SOMMEIL, ENCORE ET TOUJOURS...

Trois épidémies depuis 1896, une éradication presque totale grâce aux investissements belges et pourtant la maladie du sommeil ou trypanosomiase humaine africaine (THA) est encore sujet d'actualité. En effet, selon le rapport de l'OMS, la maladie avait presque disparu dans les années soixante. Mais depuis une trentaine d'années, les contaminations par la mouche tsé-tsé ressurgissent.

Sur le continent africain, 36 pays sont concernés par la maladie du sommeil. Parmi les plus touchés figure la RD. Congo avec 70 % des cas notifiés ces dix dernières années. La THA se transmet principalement par piqûres de mouches tsé-tsé. Les populations les plus exposées sont celles situées près de point d'eau stagnante, les populations rurales qui vivent de pêche, d'agriculture, d'élevage ou encore de chasse.* De ce fait, les personnes malades se trouvent souvent dans des zones éloignées où l'accès aux soins, la prise en charge ou encore la prévention sont compromis. En l'absence de traitements, la trypanosomiase est mortelle.

Depuis les premières colonies belges au Congo, la maladie du sommeil constitue un véritable combat pour

la Belgique. La première épidémie avait touché l'Ouganda et le bassin du Congo de 1896 à 1906. Une seconde s'était abattue en 1920 et s'étendait dans d'autres pays d'Afrique. Une dernière épidémie eut lieu dans les années 70 après une baisse d'attention et de vigilance.*

QUELQUES CHIFFRES

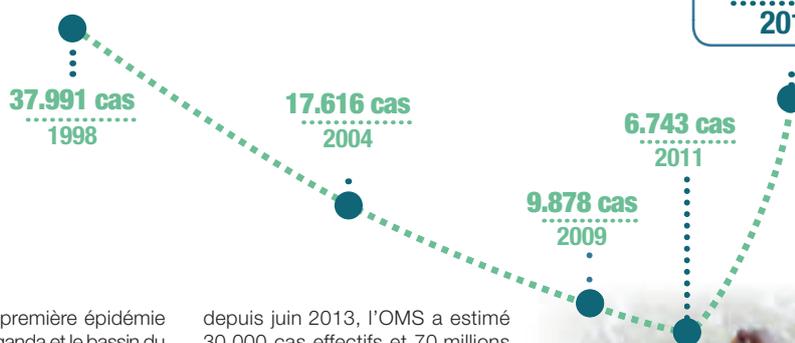
Entre 1998 et 2004 le nombre de cas de trypanosomiase est passé de 37.991 à 9.878 en 2009 après d'importantes actions. Un progrès considérable qui s'est poursuivi en 2011 avec 6.743 cas notifiés. Mais,

depuis juin 2013, l'OMS a estimé 30.000 cas effectifs et 70 millions de personnes exposées à la THA.

À L'AVENIR...

La récente politique de renforcement du système de santé a permis le renouvellement de l'appui belge pour la lutte contre la THA en RD Congo pour une période de 4 ans et notamment avec la participation de l'IMT d'Anvers (Institut de Médecine Tropicale). **MP**

* Sources : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs259/fr/> ; Centre des médias, Trypanosomiase humaine africaine, OMS, Aide-mémoire N°259, Juin 2013.



Le long des rivières de la province de Bandundu des pièges à mouches tsé-tsé jalonnent l'eau. Ce sont précisément des piégeages sélectifs à base communautaire qui réduisent le contact de l'homme avec les mouches porteuses de la maladie du sommeil. Attirées par les couleurs foncées, elles entrent par la base du traquenard et restent coincées à l'intérieur dans la partie supérieure.



Michée et sa maman ont été installées dans l'unité kangourou. A Kinshasa, les enfants prématurés ou avec un trop petit poids de naissance ne peuvent pas être placés en couveuse. La maman va garder son bébé peau à peau jusqu'à ce qu'il dépasse les 2 kg.

KINSHASA:

HISTOIRES DE VIE ET DE SURVIE

.....

Être un enfant handicapé au Congo, c'est être confronté au rejet des autres ou de sa famille, ne pas être scolarisé, avoir un avenir hypothéqué. Pour Handicap International, il faut donc agir sur plusieurs fronts. Diagnostiquer, soigner, rééduquer les membres paralysés. Aider ces enfants à être le plus autonome possible et à intégrer une école. Parce qu'il y a toujours de l'espoir.

AUORE VAN VOOREN - HANDICAP INTERNATIONAL

PHOTOS: © Johanna de Tessières - Handicap International



Un bon suivi des enfants après la naissance permet de détecter des problèmes de santé chez l'enfant et éviter des séquelles invalidantes. Le défi des agents de santé formés par Handicap International reste d'encourager les mamans à venir aux consultations.



Un traitement de kinésithérapie aide les enfants avec une infirmité motrice cérébrale à retrouver une certaine autonomie pour s'habiller, manger seul, ... En collaboration avec les Cliniques Universitaires de Kinshasa ces enfants reçoivent une prise en charge adaptée.



Grâce à d'être amputée à cause d'une infection à la jambe. Son école participe au projet d'éducation inclusive à Kinshasa. Il a fallu beaucoup travailler pour persuader ses parents de scolariser leur fille. Ils avaient honte de son handicap.

Sandy accompagne souvent sa petite sœur Ngila, qui doit suivre un traitement de kinésithérapie aux Cliniques universitaires de Kinshasa. Ngila est née prématurément et ne marche que difficilement. Les kinésithérapeutes formés par Handicap International s'efforcent d'améliorer sa mobilité.



De la semence

PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN RDC



Production et circulation : voilà les mots clés qui caractérisent le programme de développement agricole et de désenclavement dans le Bandundu. Reportage.

ELISE PIRSOU
DGD

Un cercle vicieux

Sur la route nationale, les camions surchargés se succèdent. Ils amènent de quoi nourrir la capitale, Kinshasa, ville modeste il y a 50 ans (de 400.000 habitants) devenue tentaculaire avec ses presque 10 millions d'âmes. Des routes aussi bonnes, il n'y en a pas beaucoup et il n'est pas rare de croiser des carcasses abandonnées sur des pistes hasardeuses.

Le paysage est verdoyant. On est loin ici des terres sablonneuses et arides du Sahel. Pourtant la faim existe : le problème est structurel. L'agriculture de subsistance est tellement limitée que la faim rode au moindre problème.

Les infrastructures routières défaillantes isolent la population rurale avec comme conséquence une pauvreté entretenue par l'incapacité d'écouler les produits agricoles. Les grandes villes comme Kinshasa importent d'Europe, d'Asie ou d'Amérique les denrées de base à prix d'or alors que la terre congolaise suffirait largement à nourrir ses habitants.

Quant aux deux tiers de la population qui survit grâce à l'agriculture familiale, elle est condamnée à une humble production de subsistance. La valeur ajoutée de cette activité ne dépasse pas 200 \$ (contre 870 en Côte d'Ivoire).

Le gouvernement congolais voudrait atteindre une sécurité alimentaire acceptable. Pour ce faire, il veut augmenter la production vivrière afin d'améliorer les revenus des paysans et nourrir les villes. C'est dans ce cadre que la CTB (coopération technique belge) a mis au point le programme prodakk/prodekk dans la province du Bandundu. Un projet intégré qui a démarré depuis peu et qui touche différentes étapes, de la semence à l'assiette.

Augmenter la productivité

Comment augmenter le rendement vivrier ? En améliorant l'accès aux facteurs de production, à la technologie, et à la formation. Mais également en développant les activités de stockage, de conservation, de transformation et de commercialisation...

À la base de la base : des semences de qualité. Ce serait, selon le ministère

En bref, les différentes étapes prévues dans la stratégie de relance agricole CTB :



1. Amélioration des semences



5. Transformation de la production



2. Diversification des cultures



6. Évacuation des produits agricoles via la construction-réhabilitation des routes-pistes-voies fluviales



3. Amélioration de la fertilité des sols



7. Accès aux marchés



4. Appui aux organisations paysannes et aux cadres de concertation



8. Appui à la Province et aux services de l'agriculture, du développement rural et du genre

congolais de l'agriculture et du développement rural, le pilier de la relance du secteur agricole. Pour ce faire, la CTB a passé contrat avec l'institut national d'étude et de recherche en agriculture (INERA) qui produit les semences de pré-base qui sont données aux agromultiplicateurs. De la récolte, une partie est destinée aux paysans et le reste est gardé pour la vente et le métayage. Wivine Mikandu est l'une de ces multiplicatrices

à l'assiette

FICHE PROJET : PRODEKK/PRODAKK DANS LA PROVINCE DU BANDUNDU

PIC 2010-2013 et 2014-2016

Objectifs :

- L'amélioration de l'évacuation de la production des exploitations familiales dans le Kwilu et le Kwango (Bandundu) vers les points d'évacuation et les centres de consommation (PRODEKK).
- La réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango via la relance durable du secteur agricole (PRODAKK).

Maître d'oeuvre : Coopération technique belge (CTB)

Maître d'ouvrage : Ministère provincial de l'Agriculture, du Développement rural, du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Localisation : Territoires de Bagata, Kenge et Masi-Manimba, dans les districts du Kwilu et du Kwango, province du Bandundu

Début des programmes : 2012 et 2013

Durée des programmes : 48 mois pour le PRODEKK et 72 mois pour le PRODAKK

Budget : 20 000 000 € pour le PRODEKK et 20 000 000 € pour le PRODAKK

Ce programme est prolongé de 2 ans dans le nouveau PIC. Des projets similaires sont en cours ou prévus dans la Province orientale, le Maniema, le Kasai et le Katanga.



Bénéficiaires de la multiplication semences ProdaKK

qui semble en apprécier la qualité : "Avant, nous semions 75 kg de semences sur un champ de 3 hectares. On récoltait alors 623 kg de maïs. Avec les nouvelles semences, nous avons récolté cette année 2 tonnes de maïs par hectare".

La tâche de Wivine ne s'arrête pas là : elle anime à la radio une émission de sensibilisation pour encourager les paysans à utiliser les semences de qualité. Elle est active dans la couple des organisations paysannes du Bandundu (Fopaband) appuyées par les ONG belges (AGRICONGO). Elle coordonne également un groupe de CLERs (Comité local d'entretien Routier) qui réhabilitent les pistes des environs.

Transformation et commercialisation

La piste qui mène du champ de Wivine à la ville la plus proche est à peine praticable, à condition d'avoir une bonne voiture. Nous y croisons un groupe de cantonniers, la pelle à la main. "Ils réhabilitent les 15 km qui me séparent de la route nationale qui mène à Kikwit et reçoivent un petit paiement selon leurs performances. Moi, maintenant, je peux écouler mes



Les grandes villes comme Kinshasa importent les denrées de base à prix d'or alors que la terre congolaise suffirait largement à nourrir ses habitants"

.....

graines à Kikwit mais les camions restent encore bloqués" explique l'agricultrice. Un CLER travaille sur plusieurs villages et il y a en tout environ 1.350 km de piste à entretenir pour le PRODEKK dans le Bandundu.



Réhabilitation des voies fluviales

Sur la rivière Kwilu, le petit bateau de la CTB se fraye un chemin à travers les pirogues. Le long de l'eau, les habitants occupés à leur toilette ou leur lessive saluent l'engin à moteur. Le pilote calcule à chaque instant la profondeur afin de ne pas chavirer. Les voies fluviales sont à l'étude pour le transport de marchandises. Les trois plus importants cours d'eau navigables que compte la région pourraient donner accès à des villages très reculés. Mais pour l'instant, faute d'aménagement, les pirogues sont seules reines de la rivière.

La marchandise déplacée, il faudra également trouver des marchés : à cet effet, la CTB appuie les organisations paysannes afin de donner une valeur ajoutée aux produits agricoles provenant des exploitations familiales et d'assurer leur commercialisation.

Améliorer la gouvernance

L'efficacité du projet dépend également de la capacité de la province du Bandundu à tenir un rôle moteur dans le projet. C'est dans ce contexte qu'un appui direct à la province et aux services de l'agriculture, du développement rural et du genre est mené au niveau du chef-lieu de la province ainsi que des territoires et secteurs d'intervention. Un travail de proximité pour accompagner les paysans et les responsabiliser par rapport aux actions mises en place.



ONLINE

Voir le Dimension 3 spécial agriculture sur www.dimension-3.be

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE : UNE FILIÈRE D'AVENIR

Un enseignement et des formations professionnelles de qualité, priorités de la VVOB.

Manque d'enseignants, des professeurs sous-payés et démotivés, pénurie de matériel didactique, des méthodes d'enseignement inadaptées aux évolutions pédagogiques... Pour faire face à ces nombreux défis, le gouvernement congolais a défini depuis 2010, les contours d'une nouvelle politique éducative, plus cohérente. Le but ? Mieux orienter les budgets de l'Etat et les apports des donateurs dont la Belgique, très impliquée dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en RDC. Reportage.

MARTINE WARCK
DGD

Le contexte

Malgré les difficultés qu'il traverse, le secteur de l'éducation en RDC bénéficie d'une attention récente qui incite à un optimisme prudent. En effet, le gouvernement congolais et les bailleurs de fonds conjuguent depuis quelques années leurs efforts en vue du redressement du secteur. Ainsi, depuis 2010, les frais de fonctionnement des écoles qui étaient à la charge des parents, faute de budget du Ministère, sont désormais gratuits dans l'enseignement primaire. Dans le même temps, des travaux ont été

la formation continue des enseignants et des inspecteurs du secondaire agricole, ainsi que dans le développement d'outils et de programmes d'enseignement agricole, un véritable programme axé sur le développement par compétences tant théoriques que pratiques.



© DGD/M. Warck

Sur le terrain

Au village d'Isingu, dans la province de Bandundu, germoirs, cultures diversifiées, bananeries, verger ou encore potager ainsi que le bétail sont observables. La vie du village s'est transformée depuis que le travail agricole s'est professionnalisé. "Avant, nous étions dans le néant", résume le chef du village. Isingu est appuyé par la VVOB depuis 2011 et les bénéficiaires du programme y voient une vraie valeur ajoutée : les enseignants participants ont parfait leurs connaissances, ce qui leur permet d'encadrer leurs collègues moins formés, ainsi que les élèves sortants qui développent leur propre potager et par conséquent, leur "business" comme on dit ici. L'argent des récoltes leur permet de payer du matériel adapté et d'épargner pour des études supérieures.

Autre point important : l'augmentation des vocations pour les métiers agricoles, notamment chez les filles. Ces dernières seraient 60 % à suivre les cours de l'enseignement technique agricole plutôt que les filières classiques (pédagogie, langues, sciences, culture générale). Une tendance suivie également à Isingu (+20 %), surtout depuis le séjour de deux étudiantes belges en agronomie durant l'été. "J'aimerais être ingénieur agronome, car c'est le métier qui offre le plus d'opportunités dans l'agriculture", explique avec fierté, Thérèse KOMINA, élève en 4^e des Humanités Technique Agricole et première de sa classe.

Durant la période 2008-2013, la VVOB a appuyé l'Inspection de l'Enseignement au niveau national qui à son tour, a accompagné 1.500 écoles des techniques agricoles dans l'ensemble du pays. Dans le Bandundu, l'appui à l'Inspection provinciale a permis d'atteindre près de 400 écoles, avec une moyenne de 6 classes par école et de 70 élèves par classe. Le nouveau programme de la VVOB qui est axé sur l'enseignement technique et la formation professionnelle agricole pour la période 2014-2016 est déjà en cours de mise en œuvre.

(*) De Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelings-samenwerking en Technisch Bijstand – VVOB
En français: Association Flamande de Coopération au Développement et d'Assistance Technique
(**) Programme "Contribution à l'amélioration de la qualité de l'Enseignement Secondaire Technique Agricole"

“
J'aimerais être ingénieur agronome, car c'est le métier qui offre le plus d'opportunités dans l'agriculture”

DES UNIVERSITAIRES BELGES AUX CÔTÉS DE LEURS CONFRÈRES CONGOLAIS

Les temps sont durs pour les universités de la République démocratique du Congo. Heureusement, elles peuvent compter sur un personnel motivé et le soutien croissant des autorités locales mais aussi sur les universités belges.

CHRIS SIMOENS

DGD

Pendant des années, les universités congolaises ont reçu peu de soutien de la part des autorités. Une situation qui a bel et bien changé en 2012 avec l'arrivée d'Augustin Matata au poste de premier ministre. Le nouveau gouvernement a conscience du rôle prépondérant que jouent les universités dans le développement. Elles forment en effet les experts – ingénieurs, médecins, agriculteurs, etc. – qui participent à l'édification de la société. Peu à peu, l'Etat congolais profite mieux de sa croissance économique (8,5 % en 2013) en prélevant plus d'impôts. Les universités voient donc leurs budgets augmenter, avec une rémunération des professeurs et l'octroi de fonds pour le fonctionnement et la rénovation des bâtiments.

Une motivation sans faille

Cependant, la rémunération des assistants et des professeurs associés est toujours trop faible. En conséquence, ces derniers doivent avoir un travail d'appoint supplémentaire pour survivre. Cela ne décourage pas pour autant leur engagement envers l'université.

Ces établissements ne manquent ni de talents ni de motivation, raison pour laquelle les universités belges tiennent à soutenir leurs confrères congolais. L'an dernier, la RDC a été le principal partenaire de l'ARES (réseau d'universités francophones) et le deuxième partenaire de VLIR-UOS (pendant flamand).

Internet et intranet

L'ARES et VLIR-UOS se sont unis pour installer l'intranet et internet de manière performante dans sept universités congolaises dont quatre à Kinshasa ainsi que dans une faculté burundaise. Ces établissements fonctionnaient jusqu'à ce jour sans messagerie électronique et l'inscription des étudiants se faisait sur des fiches en papier.

En collaboration avec d'autres partenaires, la plus grande bibliothèque universitaire de l'Afrique centrale a pu être inaugurée à Kinshasa avec plus de 14.000 volumes et un accès aux revues en ligne. Les formations relatives aux TIC pour les huit universités s'y tiennent également.

Recherche appliquée

Tant VLIR-UOS que l'ARES coopèrent sur le plan institutionnel avec plusieurs universités, une coopération qui s'étale sur dix à douze ans. Ainsi, VLIR-UOS a

choisi Kisangani et Bukavu, et l'ARES, Kinshasa et Lubumbashi. Cette coopération institutionnelle couvre un vaste champ d'actions : formation des doctorants, renforcement de l'administration, amélioration des programmes d'études, etc. Son objectif ? Rendre les universités autonomes.

Les universités font aussi de la recherche scientifique afin de résoudre certains problèmes concrets. Des études sont actuellement menées pour identifier des plantes sauvages et savoir si elles peuvent être cultivées. À Bukavu, la recherche est axée entre autres sur le travail décent, pour une valorisation des droits des nombreux creuseurs qui tentent de survivre grâce à l'extraction de minerais, par leurs propres moyens. À Lubumbashi, les scientifiques étudient des plantes capables d'accumuler du cuivre contaminant le sol et susceptibles, par conséquent, de dépolluer les terres. D'autres analyses sont également menées pour les entreprises minières afin de déterminer les minerais existants. Grâce à l'étroite collaboration avec les ONG et les ministères concernés, les résultats des travaux de recherche sont communiqués à la population. En outre, différents acteurs ont veillé à ce que les formations soient adaptées au marché du travail. Même si certains diplômés préfèrent voir si l'herbe est plus verte en Afrique du Sud ou aux États-Unis.

“
L'an dernier, la RDC a été le principal partenaire de l'ARES et le deuxième partenaire de VLIRUOS”

Coopération universitaire avec le Congo (2003-2013)

	VLIR-UOS	ARES
Budget total (en millions d'euros)	17	42
Étudiants boursiers congolais	112	1 040
Doctorants belges	5	0
Bourses de voyage pour des étudiants belges (travail de fin d'études)	144	140

¹ Académie de recherche et d'enseignement supérieur (remplace le CIUF-CUD)

² Vlaamse Interuniversitaire Raad – Universitaire Ontwikkelingssamenwerking (conseil interuniversitaire flamand chargé de la coopération universitaire au développement)

“LE CONGO est un pays d'importance capitale pour l'Afrique”

**Michel Lastschenko est ambassadeur à Kinshasa
depuis août 2012: rencontre.**

Après avoir été en poste à Moscou, Londres et Kinshasa, Michel Lastschenko (60ans) a été nommé ambassadeur à Damas (Syrie) en 1992. Il a ensuite été successivement ambassadeur à Islamabad (Pakistan), Kigali (Rwanda), Copenhague (Danemark), Riyad (Arabie Saoudite) et Kaboul (Afghanistan). Au Département à Bruxelles, Michel Lastschenko fut chef du département des Droits de l'Homme, chef de Cabinet adjoint du Ministre de la Coopération et Envoyé spécial pour la lutte contre le VIH/sida et les grandes pandémies.



© DGD/E. Pirsoul

MARTINE WARCK
DGD

C'est votre second mandat en R.D. Congo. Quelles en sont les priorités? Et quels liens personnels entretenez-vous avec ce pays?

C'est en effet la seconde fois que je suis nommé à Kinshasa. Mais les circonstances sont toutes différentes. Lors de mon premier séjour, de 1988 à 1992, je n'étais pas ambassadeur, mais Conseiller d'Ambassade. Je m'occupais principalement des dossiers politiques, à une époque où le Zaïre – comme se nommait la RDC alors – traversait une période de grande mutation, malheureusement parfois accompagnée de violences. Aux Affaires étrangères, il y a une sorte de tradition en ce qui concerne Kinshasa: plusieurs de nos ambassadeurs étaient comme moi des “revenants”, ayant servi à Kinshasa dans d'autres fonctions préalablement: je songe à mon prédécesseur Dominique Struye de Swielande et bien d'autres. Le Congo est un pays d'importance capitale pour l'Afrique. Son développement comme la normalisation de sa vie politique, l'établissement de l'état de droit et de la paix intérieure et régionale, sont à la fois nécessaires pour le bien-être de la population et



Les grands défis de ce siècle sont liés à la question de la pauvreté: sécurité, changement climatique, migrations...”

pour le développement socio-économique du pays, mais répondent aux intérêts de la communauté internationale. Par ailleurs la Belgique et le Congo sont liés par une longue histoire d'amitié, de brouilles et de réconciliations, des liens forgés par notre histoire commune. Quant à mes liens personnels, c'est un pays où mon épouse et nos quatre enfants avons été fort heureux.

Certains disent que la diplomatie et la coopération au développement sont deux mandats différents? Qu'en pensez-vous?

Chaque État a une politique étrangère, celle-ci s'exprimant par le biais d'activités diplomatiques au sens large. Quelles sont-elles? Il y a tout d'abord l'essentiel qui est de défendre les intérêts des belges à l'étranger (aspects consulaires). Ensuite, et malgré la régionalisation, il y a l'aspect commercial, c'est-à-dire promouvoir les intérêts belges à l'étranger et attirer des investisseurs étrangers. Après, il y a la diplomatie classique, la diplomatie politique, les relations entre États. Enfin, il y a la coopération au développement, un outil essentiel qui correspond à une manifestation de solidarité de la Belgique envers ses pays partenaires. Cette solidarité passe par la mise en place de partenariats

d'ordre socio-économiques notamment, ce qui permet de bien saisir la réalité du pays partenaire. Cette connaissance est très importante pour défendre les intérêts de la Belgique, surtout quand on sait que les grands défis de ce siècle sont liés à la question de la pauvreté (sécurité, changement climatique, migrations...).

En conclusion, pour vous, être diplomate, c'est...?

Je dirais que plus qu'un métier c'est une façon de vivre et d'appréhender le monde. Une vie de grands bonheurs que sont les rencontres, les paysages et les cultures nouvelles, une vie d'émerveillements successifs pour celui ou celle qui veut découvrir le monde. Mais c'est un métier de grandes indignations face à la misère du monde, aux guerres et aux violences que l'on côtoie, à cette désespérance à laquelle est encore confrontée une trop grande partie de l'humanité. C'est cet aspect qui rend notre métier difficile, l'indifférence du monde par rapport à certaines situations. Mais cela justifie aussi tout l'engagement moral et spirituel qu'implique aussi le fait d'être diplomate.



Interview complète disponible
en version tablette

Les réfugiés en route vers Goma fuient les affrontements entre l'armée congolaise et le groupe rebelle armé M23 (juillet 2012).

URGENCE

à l'Est du Congo

La Belgique à l'aide

Depuis des années, l'Est du Congo (Nord et Sud-Kivu, notamment) fait couler l'encre de la presse avec ses combats sans fin où se mêlent enfants soldats et viols atroces. La Belgique retrouve ses manches pour répondre aux besoins congolais.

CHRIS SIMOENS
DGD

Dans le Kivu aux 1.000 collines semblables à celles du Rwanda et du Burundi voisins, le danger menace à la campagne plus que dans les villes. Les rebelles rôdent, et les femmes et enfants partis ramasser du bois sont souvent victimes de violences. Les zones rurales sont aussi le théâtre d'affrontements. La population doit fuir régulièrement. Début 2014, la région comptait 1,7 million de déplacés en son sein

CONFLIT

Le conflit est apparu après le génocide rwandais en 1994. Les Hutu du Rwanda ont fui vers l'Est congolais où l'armée rwandaise a attaqué les camps de réfugiés. En 1996 s'en est suivi une rébellion contre Mobutu, président zairois de l'époque. Le conflit a enflé en un imbroglio de fractions rebelles, à la manœuvre contre les nouveaux dirigeants à Kinshasa ou contre les gouvernements de pays voisins. Certains groupes d'autodéfense locaux sont devenus des bandes criminelles (Mai-Mai). Le conflit est aussi marqué par la lutte pour les terres entre groupes ethniques, dans un contexte de faiblesse étatique. Mais en 2013, l'armée congolaise a vaincu les rebelles du M23. La mission de l'ONU pour la stabilisation du pays (MONUSCO) est également entrée en action. Enfin, pour appuyer le processus de pacification, la Belgique a investi 30 millions d'euros dans l'eau potable, les centrales hydroélectriques et les routes (p. 6).

(16 % de la population) sur un total de 2,9 millions de déplacés pour tout le Congo. Les camps de réfugiés officiels sont débordés. Nombre de déplacés sont recueillis par des familles ou cherchent le salut dans des camps improvisés.

Aide belge

Depuis des années, la Belgique fournit une aide humanitaire sur place via des organisations internationales spécialisées et des ONG (Caritas, Oxfam, Tearfund...). Ainsi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) constitue un partenaire essentiel, coordonnant le plan d'action humanitaire et veillant à l'acheminement de l'aide. Comme le programme des Nations unies pour le développement, le BCAH contribue au Pooled Fund DRC, un mécanisme de financement qui compte la Belgique parmi ses donateurs. En cas de nouvelle crise, les fonds sont disponibles sur-le-champ. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reçoit de l'argent pour dresser des camps de réfugiés mais aussi pour ramener les réfugiés chez eux. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le Programme alimentaire mondial contribuent quant à eux à la sécurité alimentaire. L'Unicef s'occupe pour

sa part des centaines de milliers d'enfants traumatisés.

Avec son antenne congolaise, la Croix-Rouge internationale tente d'aider la population avec un large éventail d'actions. Elle soutient les centres de soins (médicaments, matériel médical, primes pour le personnel...), construit des douches et latrines dans les camps, fournit aux associations d'agriculteurs nourriture, ustensiles ménagers, semences et pioches, et s'occupe des victimes de violences sexuelles. Le Comité international de la Croix-Rouge rend visite aux prisonniers pour s'assurer qu'ils sont traités avec humanité. Hormis le Kivu, il existe des foyers de conflits dans la province Orientale, à hauteur de la frontière avec l'Ouganda, et au Katanga. Le Congo connaît un afflux de réfugiés de la République centrafricaine. Sans oublier les combats au Soudan du Sud, qui affectent aussi le pays. Des crises que la Belgique suit étroitement.



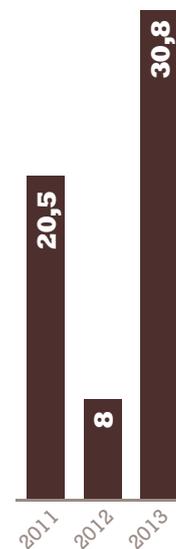
Plus de photos sur la version tablette.

EN SAVOIR PLUS ?

www.unocha.org/drctt
www.rdc-humanitaire.net
Dimension 3, 2/2011 – p. 22-23
Dimension 3, 1/2014 – p. 32

Aide humanitaire belge en R.D. Congo

(en millions d'euros)



Le Congo reçoit aussi une aide d'urgence de la Belgique via des fonds et programmes régionaux ou mondiaux (23 millions d'euros en 2012 via la Central Emergency Rehabilitation Fund). Notre pays investit en outre dans la prévention des conflits et la consolidation de la société (5 millions d'euros en 2013).

LE BASSIN DU CONGO, CREUSET DE BIODIVERSITÉ

Les forêts du Bassin du Congo, constituent le second plus grand massif de forêts tropicales de la planète.

ALAIN HUART

2 00 millions d'hectares, soit 90 % des forêts denses humides d'Afrique, 10.000 espèces de plantes supérieures dont 3.000 endémiques, 600 essences de bois d'œuvre, 1.000 espèces d'oiseaux, 900 espèces de papillons, 280 espèces de reptiles et 400 espèces de mammifères y compris des espèces animales rares ou menacées d'extinction dont les grands gorilles de plaines et les chimpanzés... La R.D. Congo abrite une biodiversité d'un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de la région et de toute la planète. 30 millions de personnes trouvent dans la forêt congolaise l'essentiel

de leurs moyens de subsistance, mais aussi des revenus dans l'exploitation industrielle du bois, les produits forestiers non ligneux, le charbon de bois. Il faut citer aussi des biens et services écologiques qui assurent le bien-être des populations locales : la pluviométrie sur les terres agricoles et zones de savane, le contrôle des inondations, l'approvisionnement et la purification de l'eau, la pêche artisanale, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et les plantes médicinales.

Protection

Les pays de l'Afrique Centrale et la RDC ont élaboré et adopté des politiques et législations forestières (code forestier) en cohérence avec les orientations environnementales internationales, afin de gérer les

ressources forestières de manière durable en encourageant une participation accrue des parties prenantes à la prise de décisions. L'utilisation durable et la valorisation économique des ressources forestières sont devenus des enjeux majeurs de développement.

La République démocratique du Congo possède neuf parcs nationaux et une soixantaine de domaines de chasse et réserves, gérés par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), couvrant 10,47 % du territoire : Parc marin des Mangroves, de la Garamba, Kahuzi-Biega, Kundelungu, de la Maïko, de la Lomami, de la Salonga de l'Upemba et des Virunga. Le parc de la Salonga, en Équateur, est considéré comme la plus grande réserve forestière de la planète.

FLEGT

Pour faire face à l'exploitation illégale des forêts, la Commission européenne a mis en place, en mai 2003, le plan d'action FLEGT pour améliorer la gouvernance forestière et renforcer la légalité de l'exploitation du bois dans les pays producteurs. Le FLEGT vise à améliorer l'application des réglementations forestières (Forest Law Enforcement) et la gouvernance (Governance) en utilisant le commerce du bois comme force motrice. Le FLEGT est avant tout basé sur la négociation et la conclusion entre les pays producteurs et l'UE de ce que l'on appelle des Accords de partenariat volontaire (APV). L'objectif d'un tel accord de partenariat est de mettre en place un système conjoint de vérification de la légalité des bois, qui garantit que tous les bois exportés du pays producteur signataire vers les marchés européens sont effectivement légaux, et contribuent dès lors à la réduction de la pauvreté tout en préservant l'environnement. Dans le cadre du FLEGT, les parcs nationaux congolais peuvent recevoir également du matériel ou des formations pour les gardes. La coopération belge co-finance le programme FLEGT d'un montant de 3,5 millions d'euros en coopération déléguée avec la Commission européenne.

“

Le parc de la Salonga, en Équateur, est considéré comme la plus grande réserve forestière de la planète”

L'éléphant (parc de la Garamba) est menacé en RDC



1
Garamba National Park

© Kes & Fraser-Hill/ina n Smith

2
Okapi Wildlife Reserve

© Kim Gjerstad

3
Virunga National Park

© Kim Gjerstad

4
Kahuzi-Biega National Park

© UNESCO/Guy Debonnet

5
Salonga National Park

© Ver bale n/Greenpeace

Danger et défi

Depuis 1997, l'affaiblissement de l'Etat au niveau local et du pouvoir coutumier a aggravé les problèmes des parcs nationaux congolais : outre le braconnage, on compte aussi la faiblesse des effectifs et le vieillissement du personnel ; l'occupation par les populations riveraines prend de l'ampleur. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les projets d'urgence, de sécurité alimentaire et les programmes agricoles appuient ces populations en basant leur appui aux cultures vivrières. Ceci contribue à la déforestation (*FAO PAM, programmes humanitaires et d'urgence ; PARSSA Banque Mondiale en Équateur ; PRAPE et PRAPO du FIDA, en Équateur et Province Orientale*) et par voie de conséquence, menacent la biodiversité.

L'objectif fondamental de ces 30 prochaines années en RDC consiste à développer les stratégies qui apportent des réponses durables à ce double problème : des savanes en rapide appauvrissement des sols, avec la destruction des galeries forestières, et une forêt primaire

qui se détruit à petit feu, avec la pratique de l'agriculture itinérante sur brulis, culturellement enracinée et systématique.

Opportunité

La stratégie REDD+, adoptée par le Gouvernement de la RDC fin 2012, est un programme ambitieux, qui fait figure de politique agricole : cette stratégie propose de déplacer les agriculteurs vers des zones de savane. Comme le paysan devra encourir des frais plus importants (engrais, semences, travail de la terre, etc.) il sera compensé à hauteur de la différence entre la valeur de sa production en forêt humide et celle en sol de type "savane". Il faut donc mener une politique incitative visant à attirer les producteurs en savanes, avec accompagnement d'investissements agricoles et aménagement du territoire ; donner une compensation financière aux agriculteurs en savanes pour préserver les galeries forestières serait considéré comme une forte incitation et un signal clair.

“
Il faut donc mener une politique incitative visant à attirer les producteurs en savanes, avec accompagnement d'investissements agricoles et aménagement du territoire.
”

Exploitation minière congolaise: artisanat versus industrie

La République démocratique du Congo (RDC) serait, au vu de ses immenses richesses minérales, un "scandale géologique". Mais comment se passe l'exploitation ? Bénéficie-t-elle à l'État congolais ? Le professeur Stefaan Marysse et le docteur Sara Geenen de l'Université d'Anvers nous répondent.

CHRIS SIMOENS
DGD

Le sol congolais regorge de réserves de matières premières, souvent encore inexplorées. Actuellement, on y extrait surtout du cuivre, du cobalt, du coltan, de l'or, du diamant et du pétrole. Secteur en forte baisse dans les années 1990, l'exploitation minière industrielle congolaise connaît depuis peu une période faste : 1 million de tonnes de cuivre est ainsi extrait chaque année, deux fois plus que les niveaux records enregistrés vers 1975. Ceci fait du Congo le principal producteur de cuivre en Afrique. Le pays est aussi le premier exportateur mondial de cobalt. Cet élément, utilisé entre autres dans la fabrication d'aimants et d'alliages réfractaires en astronautique, est traité notamment par la société belge Umicore, l'une des quatre sociétés au monde dans cette niche. Le coltan se retrouve dans les composants des GSM, mais est surtout utilisé dans les appareils électroniques en aviation. La RDC fournit 5 % de la production mondiale.

Industrie

Au Congo, les minerais sont exploités soit de manière industrielle (grandes entreprises, surtout dans le Sud du Katanga), soit de façon artisanale (creuseurs). Les entreprises, comme le géant minier américain Freeport McMoran, produisent en masse, mais offrent relativement peu d'emplois, 20.000 seulement. Les impôts qu'elles paient ont néanmoins augmenté ces dernières années, tout profit pour l'État congolais dont le budget provient à

hauteur de 25-30 % de l'exploitation de cuivre et cobalt. D'où l'intérêt marqué des autorités pour le secteur minier industriel. Les entreprises obtiennent ainsi de vastes zones de concession, les creuseurs devant se contenter de parcelles. Une situation parfois génératrice de conflits. "La multinationale d'orpaillage Banro a délogé des milliers de creuseurs de leur concession, et leur réinsertion économique n'a pour ainsi dire pas été prévue", explique S. Geenen, qui défendra sous peu sa thèse de doctorat sur le secteur minier artisanal au Sud-Kivu (Est du Congo). Dans les régions où, pour des raisons de sécurité entre autres, les entreprises ne sont pas (encore) présentes, les creuseurs continuent de s'affairer.

Artisanat

Le travail des artisans est "informel" ; l'État n'en tire aucun revenu. Mais le nombre d'emplois générés est considérable. "Les creuseurs sont au nombre approximatif de 2 millions", explique l'expert Marysse. "Et c'est sans compter toutes les personnes qui gravitent autour, pour le transport, la préparation de repas, etc. L'exploitation minière artisanale fait vivre 8 millions de personnes au total, ce qui comparé à l'ensemble de la population congolaise active, estimée à 30 millions, n'est pas négligeable." Souvent, ce sont des raisons financières qui incitent les Congolais à délaisser leur métier de paysan pour celui de creuseur. "Et n'allez pas penser que les creuseurs sont primitifs", ajoute S. Geenen. "Leurs puits ont une profondeur de 50 à 100 mètres, leurs galeries font parfois 300 mètres de long. La répartition des tâches est claire : il y a ceux qui creusent, ceux qui

étayent les galeries, ceux qui transportent les blocs extraits, celles et ceux qui les pulvérisent et les lavent, etc. Les 'machinistes' actionnent les compresseurs qui pompent l'eau et insufflent de l'oxygène en sous-sol." À la tête de chaque équipe de 5 à 10 creuseurs se trouve un chef très expérimenté, notamment en matière de financement. Ce "PDG" connaît des commerçants locaux en mesure d'avancer les capitaux nécessaires au creusement d'un puits. En effet, trouver un filon peut durer des mois, voire des années.

Plusieurs commerçants se succèdent dans le processus de vente des minerais. Le commerçant final, basé par exemple à Bujumbura (Burundi) ou Kampala (Ouganda), se charge de leur exportation, la plupart du temps illégale. "Selon un rapport de l'Onu, sur un total de 4.800 kg d'or extraits au Sud-Kivu, moins de 100 kg sont vendus via des canaux officiels", affirme S. Geenen.

Minerais des conflits

Les minerais jouent aussi un rôle dans le conflit quasi inextricable à l'Est du Congo (p. 17). La communauté internationale parle de "minerais des conflits", matières premières issues de zones de conflits. Les bénéficiaires de leur vente financent les groupes armés, augmentant la durée et la violence des conflits. "Non au coltan des conflits dans notre GSM", prône le discours international. C'est pourquoi l'Organisation de coopération et de développement économiques, en collaboration avec des entreprises et des ONG, a défini des principes directeurs pour des minerais "propres" (traçabilité, respect de l'environnement et des droits humains, interdiction du travail des enfants, etc.).

“

Le secteur minier est le moteur de la croissance économique du Congo, qui s'élevait à 8,5% en 2013”

.....





© Julien Harneis

“Mais, au Congo, cela s’avère très compliqué”, déclare S. Marysse. “Les mines sont nombreuses et disséminées. Leur contrôle requiert un État fort.” S. Geenen: “Seules quelques mines sont capables de délivrer les certificats qui sont très couteux. Les autres sont considérées comme ‘sales’, ce qui est vraiment exagéré. La plupart des minerais servent simplement de moyens de subsistance à de nombreux Congolais. Mais toute l’attention se focalise sur la minorité de minerais des conflits, et ce, aux dépens de creuseurs innocents.”

Enfants et environnement

Les conditions de travail ne sont évidemment pas optimales : le travail dans les mines est souvent lourd et insalubre. Certes, l’autorité congolaise impose des règles strictes (par exemple en matière d’hygiène, interdiction du travail

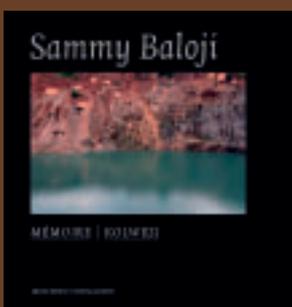
“**Beaucoup d’adolescents aiment trainer dans les ‘villages miniers’. Cela leur confère un certain statut”**

des enfants, regroupement obligatoire en coopératives), mais les infrastructures manquent pour les appliquer. S. Geenen nuance également le phénomène du travail des enfants : *“Les travaux que les enfants et adolescents effectuent ne sont pas pénibles et permettent à leur famille de survivre. Certains vont à l’école le matin et travaillent l’après-midi. D’autres par contre sont en décrochage total. Beaucoup d’adolescents aiment trainer dans les ‘villages miniers’ où l’ambiance est souvent sympa. Cela leur confère un certain statut.”*

Les effets de l’exploitation minière sur l’environnement sont encore peu connus. Le mercure utilisé pour l’orpaillage pollue les rivières. L’exploitation par les grandes entreprises se fait également au détriment de l’environnement : forage avec des produits toxiques, abattage d’arbres, déblaiement de collines, traitement

des minerais avec des substances chimiques, etc. S. Marysse : *“Banro a même creusé un lac artificiel, spécialement pour ses déchets. Les contrôles sont devenus plus stricts, mais les conséquences à long terme ne sont pas connues.”* Si les creuseurs sont soumis à moins de contrôles, ils utilisent des polluants en quantités largement inférieures.

Le secteur minier est le moteur de la croissance économique du Congo, qui s’élevait à 8,5 % en 2013. À ne pas sous-estimer non plus : le pétrole, qui représente aujourd’hui environ 25 % des revenus étatiques. Et il y a une marge de progression. Toutefois, l’attention au secteur minier industriel et aux minerais des conflits ne peut pas miner le droit à l’existence des creuseurs. Si leur apport direct au pays est limité, les emplois générés sont très nombreux. En l’absence de solutions de rechange, leurs moyens de subsistance doivent être garantis.



MÉMOIRE / KOLWEZI

Le livre photo *Mémoire / Kolwezi* est une monographie consacrée au travail de Sammy Baloji, artiste originaire de République Démocratique du Congo. Il photographie depuis plus de 10 ans le Katanga, une des régions minières les plus riches d'Afrique. Ses œuvres remettent en question les représentations dominantes du passé et de l'identité du Congo. Sammy nous présente des paysages en friche ainsi que la population qui y vit et y travaille. L'ouvrage comprend également un texte du politologue et philosophe Achille Mbembe *Le Monde Zéro, Matière et Machine*.

Mémoire / Kolwezi vient enrichir la collection des livres de photographies *Africalia Editions [photo]*. Active dans le développement humain durable via la culture, l'asbl Africalia a créé cette collection qui se veut de combler un vide en révélant l'œuvre de photographes contemporains du continent africain.

Ce livre est vendu sur le site www.stichtingkunstboek.com, ainsi que chez Tropismes Libraires et Africalia, www.africalia.be. Plus d'info et contact: audrey.brisack@africalia.be

Africalia est une initiative de la Coopération belge au Développement.

Espoirs et défis d'Inga.....

Les autorités congolaises souhaitent lancer dès que possible la construction d'une troisième centrale d'Inga. Un enjeu considérable pour la R.D. Congo, l'Afrique et le reste du monde.

FRANÇOIS MISSEER

En mai 2013, le gouvernement congolais a annoncé son intention de démarrer les travaux de construction d'un 3^e barrage, sur le site d'Inga, à 280 km à l'Ouest de Kinshasa et à 150 km de l'Atlantique. La puissance prévue d'Inga 3 qui doit entrer en fonction dès 2020-2021, est de 4.800 MW, près de trois fois l'équivalent de la puissance combinée de ses prédécesseurs, Inga I (351 MW) construit en 1972 et Inga II (1.424 MW), achevé en 1982. Selon la Banque mondiale, les travaux devraient commencer fin 2016. Inga 3 est une étape de plus dans le développement du potentiel d'un des sites les plus importants au monde grâce à la combinaison d'une topographie et d'une hydrologie exceptionnelles, avec une dénivellation de 155 mètres sur 12 km et un débit moyen annuel de 41.000 m³/seconde, actuellement exploité à moins de 4 %. Un peu plus de la moitié de la capacité de génération d'Inga 3, soit 2.500 MW est destinée à l'Afrique du Sud, en vertu d'un traité international conclu avec le Congo. Les 2.300 MW sont réservés au Congo, dont 1.300 MW pour l'industrie minière du Katanga.

Selon l'option proposée dans l'étude EDF-AECOM, Grand Inga (39.000 MW) serait réalisé en six phases, avec pour ultime ambition de desservir l'ensemble du continent africain. Inga 3 serait réalisée en 2 phases. L'une dite "basse chute" prévoit d'ériger un barrage de 113 mètres de haut et une puissance



Inga 1

François Misser est l'auteur du livre "La saga d'Inga" (Musée Royal d'Afrique Centrale/L'Harmattan, Tervuren/Paris).

de 4.800 MW et l'autre dite "haute chute" prévoit de surélever le barrage de 40 m et une puissance de 7 MW.

Un projet controversé et critiqué par certaines ONG quant aux importants risques environnementaux et sociaux qu'Inga 3 engendrerait. Selon les ingénieurs d'EDF, le barrage Basse-chute d'Inga 3 est celui qui exigerait le moins de déplacements de populations et ne devrait pas générer d'importants problèmes d'évaporation ou de rétention de limons fertiles comme le barrage d'Assouan, en Haute Égypte, sur le Nil.

Le développement d'Inga est nécessaire parce que le Congo et l'Afrique en ont besoin, plaide l'Organisation des nations unies pour le développement industriel qui estime que d'ici 2030, il faudra développer une capacité de génération additionnelle de 80.000 mégawatts si l'on veut atteindre l'objectif "énergie pour tous" sur le continent. Pour satisfaire les besoins de l'industrie minière du Katanga ou de la mégapole de

POSITION DU MINISTRE

Le ministre de la coopération belge souhaiterait que le dossier Inga soit examiné de près et, dans la mesure du possible, soit retravaillé pour assurer que les parties prenantes (RDC inclusif) fassent des efforts pour que la population congolaise puisse profiter raisonnablement de ses propres ressources naturelles.

Kinshasa, la grande hydroélectricité s'impose comme solution la plus économique avec un coût du kWh compétitif estimé par les ingénieurs de SNC Lavalin (Canada), à 2 cents de dollar. Il offrirait un avantage comparatif considérable au Congo et à l'Afrique Centrale, facilitant l'accueil d'industries et l'intégration régionale.

Inga peut aussi rendre d'importants services environnementaux. En offrant un substitut énergétique abondant et meilleur marché au "makala" (charbon de bois) dont la production anarchique est en train de dévaster les forêts d'Afrique centrale. En fournissant une alternative à la production fossile et couteuse des centrales à charbon d'Afrique australe et en contribuant ainsi à la réduction d'émission de CO₂. Une bonne desserte en électricité permettrait de réduire les pertes de produits vivriers et contribuer à une meilleure santé de la population en facilitant la conservation des médicaments. Mais Inga 3 représente un grand défi financier. Selon la Banque mondiale, avec l'interconnexion vers l'Afrique du Sud, l'investissement requis atteint 14 milliards de dollars.

QUAND LA NATURE, L'HOMME ET LA CULTURE se donnent rendez-vous

À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE TEXAF-BILEMBO À KINSHASA



Bilembo signifie "traces" en lingala et c'est bien de cela dont il s'agit dans ce tout nouvel espace culturel contemporain ouvert à Kinshasa en octobre dernier. Ici s'entremêlent les traces d'animaux, les empreintes de végétaux, les témoignages de vie et de l'histoire de l'homme. Le tout porté par des artistes contemporains congolais qui, à force de peintures, sculptures et autres montages, marquent de leur empreinte la destinée de leur pays.

MARTINE WARCK
DGD

Arts plastiques, éveil musical, sensibilisation à l'écologie et au développement durable... Bilembo, c'est tout cela et bien plus encore. Cette initiative est née des efforts conjugués de l'asbl 'Congo Pays magnifique' avec Chantal Tombu, Véronique Kasongo et Francis Mampuya et d'artistes plasticiens. L'idée : organiser dans un espace de 1.000 m² des expositions thématiques, des activités culturelles et pédagogiques, mais aussi des ateliers de découverte des produits locaux. Et ce, pour sensibiliser le public et plus particulièrement les jeunes, sur leur

avenir en cadrant avec celui de la RDC qui d'après les statistiques sera en 2050, le neuvième pays le plus peuplé de la planète avec quelques 190 millions d'habitants.

Une sensibilisation déclinée sur plusieurs axes : la transmission du savoir-faire des anciens ; la protection de la R.D. Congo face à la déforestation ; l'initiation à la gouvernance locale, à l'égalité du genre et à la défense du droit des femmes et des enfants ; la découverte de filière d'avenir grâce aux produits du terroir et enfin le rétablissement des liens entre la ville et la campagne.

Outre l'aspect éducatif, Bilembo propose aussi des solutions de développement durable : contrôle des émissions de gaz à effet de serre, fixation du carbone, initiative REDD+ (*), services agro-environnementaux.

Ces solutions appliquées sont visibles sur les sites de développement agricole du plateau Bateke, avec l'asbl CADIM, l'association des producteurs de MAMPU et une paysannerie communautaire dynamique. Bilembo est d'ailleurs jumelé à un site de préservation de la nature et de mise en valeur des terroirs sur les plateaux du Bateke : CADIM-MAMPU, le centre de développement intégral de Mbankana.

À travers cette mission ambitieuse, l'Espace TEXAF-Bilembo s'est fixé pour objectif de former 8000 jeunes pour cette première année. Dans cette tâche, l'équipe organisatrice est épaulée par la plateforme numérique ECO-CONGO développée à destination des enseignants, des élèves, des citoyens, des fermiers, des journalistes et des animateurs du monde rural.

“

Ici s'entremêlent les traces d'animaux, les empreintes de végétaux, les témoignages de vie et de l'histoire de l'homme”

.....



Espace TEXAF-Bilembo

Nouvelle concession UTEXAFRICA
372 avenue Colonel Mondjiba - Kinshasa Gombe
Site web : www.ecocongo.cd

(*) REDD+ signifie Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière, et l'ajout du "+" correspond à la prise en compte de l'augmentation des stocks de carbone (voir p. 19).

Un tuyau pour Madame Angèle

En investissant dans une banque de crédit congolaise, Bio a permis à une Kinois d'étendre son magasin.

© DGD/E.Pirsoul

.....
ELISE PIRSOU
 DGD

C'est le monde du robinet, du chrome ruflant, de la porcelaine, du WC et des rouleaux de tuyau; c'est la quincaillerie MK. Les clients entrent et viennent, la famille, les amis et curieux aussi. Au milieu de ce capharnaüm de métal miroitant, Angèle Musanda nous attend, la posture assurée et le sourire aux lèvres.

"C'est en 2008 que j'ai fait mon premier emprunt de 9.500 dollars. Je n'avais qu'un petit magasin ambulant, à l'époque", explique la patronne. "Grâce à cela, j'ai pu ouvrir un vrai magasin, avec du stock. Quand j'ai eu fini de rembourser, j'ai ensuite emprunté 10.000 dollars, puis 22.000 et enfin 50.000. Aujourd'hui, j'ai 3 magasins et 4 employés, plus des journaliers. Les crédits, c'est comme la cigarette, quand on commence, c'est difficile de s'arrêter."

Ces petits crédits sont avancés par la banque congolaise du groupe ProCrédit qui a bénéficié d'un investissement de BIO. "Nous nous concentrons maintenant sur les petites entreprises comme celle de

Madame Musanda. C'est une tranche qui n'était pratiquement pas couverte en R.D. Congo où les banques se focalisent en général sur les micro entrepreneurs ou les grandes industries", explique un responsable de ProCrédit. "C'est précisément pour cette raison que nous avons choisi d'investir dans ProCrédit.", explique Michèle Husson de Bio.

ProCrédit ne se contente pas d'avancer de l'argent, ils suivent également leurs clients, les aide dans leur comptabilité et leur plan de financement. À propos de plan, quels sont ceux de Madame Musanda? Elle va maintenant importer directement des containers de Chine ou d'Espagne. Une grande avancée car avant elle ne pouvait faire que de petits bénéfices en achetant et revendant localement. Sur le plan personnel, elle avoue se construire une plus grande maison et avoir "beaucoup de projets professionnels... mais c'est un secret".

Principal défaut de ce système de crédit? Les taux d'intérêts de 18% qui semblent anormalement élevés par rapport à des standards européens mais qui sont habituels dans les micro et très petits crédits. Des investissements considérés à risque.

Thai Biogas Energy Co Ltd - TBEC Laos 1,37 million d'investissement

Depuis fin 2012, BIO soutien la première installation de biogaz au Laos. Un projet ayant pour objectif de transformer les eaux usées de LIG (Lao Indochina Group Co Ltd) en gaz. De cette manière, le charbon utilisé jusqu'alors par l'entreprise est remplacé par une énergie propre et bon marché. Cette installation permet également à LIG de consolider sa fonction de transformateur pour la communauté de petits producteurs locaux, tout en réduisant son émission de gaz à effet de serre. De plus, le système contribue à éliminer les odeurs nauséabondes en augmentant la capacité des réservoirs de traitement des eaux usées (réacteurs fermés) et intègre la production d'un fertilisant naturel à partir de résidus de boue.

Outre son impact environnemental et en termes d'emplois directs pour les habitants de la région, cette initiative donne lieu à un transfert de technologie et l'efficacité de l'usine améliore la compétitivité de l'industrie nationale.

BIO doit donner

Une profonde réflexion sur BIO qui démarrait en 2012 allait aboutir début 2014 à une loi modifiant la société belge d'investissement pour les pays en développement. Poussé par ce vent de nouveauté, Luuk Zonneveld quittait les ONG en 2012 pour prendre la tête de BIO. Tous les éléments étaient en place pour que finance et développement travaillent dans la même direction...

PROPOS RECUEILLIS PAR
ELISE PIRSOUL

BIO investit dans des pays considérés à risque et souvent négligés par les investisseurs. Quelles sont les difficultés concrètes que l'on peut y rencontrer ?

Les pays en développement pâtissent d'une mauvaise réputation. Elle est le reflet surtout d'une mauvaise connaissance et de l'image que donnent les médias. Le risque est perçu comme plus difficile à gérer. Dès lors, les investisseurs ont peur, à tort. En plus, les petites et moyennes entreprises (PME) du Sud qui ont un plan d'affaire qui tient la route ont besoin d'un financement de longue haleine (un "capital patient") pour consolider leur activité. Les financiers doivent être prêts à attendre jusqu'à 10 ans avant de récupérer leur argent. Ces raisons rendent les investissements commerciaux pratiquement inexistantes.

Il y a 2 ans, 11.11.11 publiait un dossier très critique sur la politique de BIO qui était relayé dans la presse. Qu'en dites-vous ?

La principale critique portait sur le manque de pertinence des investissements de BIO sur le développement. Je crois que cela vient de la méconnaissance de l'outil. Car une évaluation externe initiée par le Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération internationale, très positive, a démontré toute la pertinence de BIO ; nous travaillons mieux que d'autres organisations qui font un travail semblable. Le problème est que notre société est mal connue du public. Mais d'autre

part, le dossier de 11.11.11. a amené les stakeholders à une réflexion approfondie. Ce qui est positif, car nous nous considérons comme partie intégrante de la coopération au développement, avec notre spécialisation. Nous aimerions dès lors être au cœur du débat du développement.

Vous qui venez du monde des ONG, comment avez-vous suivi cette affaire ?

À l'époque, j'étais en effet directeur de Vredeseilanden et membre du conseil d'administration de 11.11.11... Je pense que c'est le rôle de la société civile de porter un regard critique sur la coopération au développement. Comme BIO est un outil de la coopération au développement, il est normal que 11.11.11 examine de plus près sa contribution au développement.

Et qu'est ce qui vous a motivé à partir des ONG pour embrasser l'outil "financier" pour le développement ?

J'ai la conviction que le secteur privé est une pierre angulaire du développement durable. Le secteur est sous-estimé mais crucial pour pourvoir les emplois et la richesse d'une société durable.

Pensez-vous, de par votre expérience insuffler une nouvelle vision à BIO ?

Cette dernière année, avec le cabinet de la Coopération et d'autres stakeholders, BIO a mené une réflexion stratégique qui conclut que les PME locales seront plus qu'avant encore au cœur de nos interventions. Et nous renforçons nos stratégies et méthodologies afin d'augmenter notre efficacité et notre additionnalité.

Luuk Zonneveld occupe la fonction de directeur général de BIO depuis décembre 2012. Auparavant, il s'est forgé une solide expérience dans le domaine du développement, et plus particulièrement dans la promotion et le financement du secteur privé. Il était en effet directeur général de l'ONG Vredeseilanden (2008-2012). Il fut également l'un des artisans du succès de Fairtrade International, la coupole de labellisation du commerce équitable (2001-2007).



La réflexion porte non seulement sur les effets directs de nos interventions, mais également sur les effets indirects ("outcome") sur l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Par exemple, nous investissons dans une usine en Sierra Leone qui produit du savon de toilette (Cosmeline Products). Les effets directs sont connus : 21 emplois et des impôts pour l'Etat. Mais les "outcomes", les effets indirects, sont au moins aussi importants : cette production va stimuler l'économie, créer des emplois indirects via la filière de distribution, favoriser la santé et l'hygiène publiques et faire baisser la mortalité infantile.

L'une des attaques sur BIO portait sur les investissements dans les paradis fiscaux. BIO a répondu à cette critique et une évaluation a démontré que dans certains cas cela pouvait être opportun.

Pouvez-vous expliquer cela ?

Afin de financer, à partir d'ici, de petites activités dans les pays en développement qui ont souvent un cadre légal assez faible, des structures intermédiaires sont nécessaires. Ces intermédiaires - des structures légales et financières qui rassemblent divers investisseurs internationaux - doivent être localisés dans des juridictions neutres, disposant d'un cadre légal stable et d'une expertise dans le domaine des services financiers... Or, il y a justement de petits pays et des îles qui répondent à ces critères (tels le Luxembourg, L'île Maurice, etc.)... Ces intermédiaires nous permettent donc de faire des investissements dans les pays en développement. À préciser que BIO ne détient pas de compte bancaire 'offshore', que le moindre euro qui transite par un offshore est déclaré à la Banque Nationale, et que BIO, les structures intermédiaires et ceux qui bénéficient de nos investissements paient leurs impôts localement.

l'exemple



Bio investi dans le Rural Impulse Fund (RIF) - Kenya Women Finance Trust : projet de microfinance avec un focus sur les zones rurales.

Malheureusement, d'autres sociétés utilisent les offshores à d'autres fins. BIO se doit de donner l'exemple et de ne faire des investissements avec un offshore que sous certaines conditions. Cet offshore doit respecter pleinement la réglementation et le processus d'amélioration de sa transparence comme le définissent les normes de l'OCDE.

Comment se prononce la nouvelle loi de BIO face à ces offshores ?

Toute structure à fiscalité réduite ou inexistante, ou qui ne pourra donner la garantie de transparence par rapport aux flux financiers et à la fiscalité est hors des limites des interventions de BIO.

BIO avait l'obligation d'investir 70 % dans des structures intermédiaires, ce qui lui a été ensuite reproché. De tels investissements sont-ils conjugables avec un objectif de développement qui toucherait les plus vulnérables ?

Oui, car celles-ci ont en général des équipes sur place capables d'investir dans des PME au bénéfice final de la population locale tout en maîtrisant les coûts et en contrôlant le risque. L'alternative serait pour BIO d'avoir son propre personnel sur place. C'est à l'étude mais cela peut être compliqué et cher. C'est pourquoi, même si nous n'avons plus de quota obligatoire, nous allons continuer à travailler

avec des structures intermédiaires qui sont des banques locales, des fonds d'investissement etc. D'ailleurs, l'évaluation récente de BIO confirme explicitement le bien-fondé de cette manière de travailler.

Par contre, dans certains cas, les investissements directs sont intéressants, comme par exemple dans le cas de secteurs de pointe novateurs ou d'expériences pilotes. Un secteur dans lequel nous sommes pionniers, c'est la récupération des déchets agricoles pour la transformation en énergie et en engrais (voir projet TBEC p.25). Nouveau et risqué, mais en réussissant nous pouvons avoir un effet de levier et amener les investisseurs commerciaux à s'intéresser pour ce secteur et à bien plus grande échelle.

Et nous faisons aussi des investissements directs là où il existe peu de structures intermédiaires, comme en RDC par exemple.

L'objectif de rentabilité imposé à BIO n'orienté-t-il pas quelques fois les investissements vers des choix "moins risqués" ?

Le secteur privé n'existe que s'il y a une perspective de profits. La rentabilité est donc inhérente aux opérations de BIO. Mais atteindre les niveaux de rendement requis au point de vue politique reste un défi. Ce qui ne veut pas dire que nous prenons moins de risques. Nous tentons de trouver un équilibre entre

des investissements qui permettent des bénéfices corrects et d'autres qui sont très intéressants mais dont la rentabilité nette est plus faible. Par exemple, le domaine de financement d'infrastructures -un domaine relativement moins risqué-, nous permet d'investir dans une société de refinancement de structures de microfinance au Congo -business risqué et au rendement assez bas.



Nous nous considérons comme partie intégrante de la coopération au développement, avec notre spécialisation. Nous aimerions dès lors être au cœur du débat du développement"

© BIO



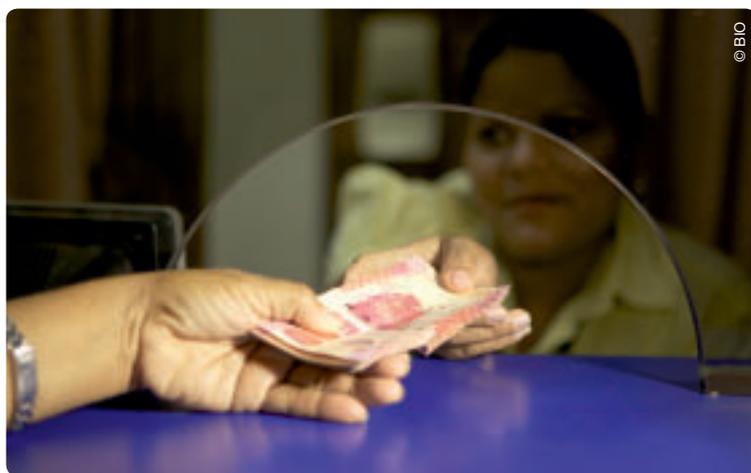
Moablaou, une entreprise d'aviculture et de production d'oeufs au Burkina Faso.

LE SECTEUR PRIVÉ, pierre angulaire du développement

Les investissements dans le secteur privé local, via les institutions financières de développement (IFD), constituent l'un des piliers souvent méconnu de l'aide publique au développement, à côté des aides traditionnelles.



© BIO



© BIO

L'ÉQUIPE DE BIO

BIO, l'IFD belge au service des entreprises locales

La Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO), créée en 2001, est un outil de la coopération belge au développement. Sa mission est de combattre la pauvreté et promouvoir le développement humain durable. Car un secteur privé fort et durable est un vecteur incontournable d'améliorations globales, significatives et durables des conditions de vie et de développement.

Générer de la valeur ajoutée locale

BIO finance surtout des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), directement ou indirectement c'est-à-dire via des structures accordant des services financiers aux entreprises. Elle octroie des prêts, intervient via des participations en capital ou subsidie des études

de faisabilité et des programmes d'assistance technique. BIO doit être additionnelle c'est-à-dire rencontrer des besoins non couverts par le secteur financier local. Les interventions de BIO permettent aux entreprises locales de développer leur activité, améliorer leurs processus internes, implémenter des normes environnementales et sociales. Elles se traduisent notamment par la création de revenus pour les pays en développement, la création d'emplois durables, le transfert de connaissances et de savoir-faire, un accès facilité au crédit, le développement des capacités institutionnelles des bénéficiaires.

Modification de la Loi sur BIO

La nouvelle Loi de la Coopération belge au développement sortie en 2013 intègre BIO comme un outil de développement. Ensuite, l'Etat belge a entrepris en 2013 un processus de réforme de BIO à travers la modification de la loi qui prévoit notamment la conclusion



BIO doit être additionnelle c'est-à-dire rencontrer des besoins non couverts par le secteur financier local"



d'un contrat de gestion entre BIO et l'Etat belge. La nouvelle Loi sur BIO, entrée en vigueur en février 2014, confirme sa mission (soutien aux MPME locales) et élargit son mandat à de nouveaux domaines d'activité : services de base à la population et soutien aux entreprises d'économie sociale et solidaire. En outre, la nouvelle Loi s'inscrit dans la logique des travaux du Global Forum de l'OCDE sur la Transparence et l'Échange d'Informations en Matière Fiscale c'est-à-dire que les Etats considérés comme non-transparents et à fiscalité peu élevée ou inexistante sont à présent explicitement exclus du champ des interventions de BIO. BIO pourra à l'avenir être active dans une 50aine de pays (une 100aine auparavant), dont les Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Supérieure (auparavant exclus).

UN CONTRAT DE GESTION AVEC L'ETAT BELGE

La Loi sur BIO impose que "les règles et conditions spéciales selon lesquelles BIO met en œuvre son objet social sont arrêtées par un contrat de gestion conclu pour une durée de cinq ans entre l'Etat belge et BIO". Ce contrat définira la mission et les principes d'intervention de BIO tels les axes stratégiques prioritaires (secteurs et priorités géographiques), les modalités d'intervention de BIO et de son financement, la coopération et les synergies avec les acteurs de la Coopération, ainsi que les objectifs à atteindre par l'organisation.

Évaluation positive

Parallèlement à la finalisation de ce processus de réforme, BIO a fait l'objet d'une évaluation dirigée par le Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération internationale et menée par des experts indépendants. Une première partie confirme le rôle et l'instrument que représente BIO pour soutenir durablement le secteur privé dans les pays en développement. Les conclusions de la seconde phase en cours s'annoncent positives. Les évaluations proposent des recommandations qui seront prises en compte dans l'amélioration des procédures et standards internes.



ONLINE
www.bio-invest.be

MOVE WITH AFRICA : au nom de la solidarité



MIEUX QUE SE BOUGER 'POUR', BOUGER 'AVEC' L'AFRIQUE

Le quotidien La Libre a lancé début janvier, pour la seconde année consécutive, l'opération Move with Africa, une action destinée aux jeunes de 4^e, 5^e et 6^e secondaires. Interculturalité, citoyenneté mondiale, relations Nord-Sud : voici les thématiques qu'aborde l'action menée en partenariat avec une dizaine d'acteurs de coopération au développement, les ministères de la Coopération au Développement et de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

MARTINE WARCK
DGD

L'initiative Move with Africa offre l'opportunité à 150 jeunes et 30 professeurs de s'investir concrètement dans un projet financé par la Coopération belge au Développement, en Afrique. Les jeunes se sont ainsi envolés durant les congés de Carnaval et Pâques, à la rencontre d'un autre pays, de ses habitants et de leur culture. Un séjour de 10 à 15 jours dans un pays d'Afrique centrale ou de l'ouest (Rwanda, Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Burundi), afin de vivre, d'échanger et de partager avec les acteurs du projet qu'ils soutiennent et de découvrir concrètement les actions de leur partenaire. Parce que partir à la rencontre de l'autre ne s'improvise pas, les jeunes se sont longuement préparés pour leur séjour, en participant notamment à différentes activités et stages centrés sur l'éducation au développement et organisés par les différentes ONG partenaires :

Entraide & Fraternité, Vétérinaires sans Frontières, Caritas International, Iles de Paix, Asmae, Croix Rouge de Belgique, Sensorial Handicap Cooperation (SHC), DBA et la CTB. Preuve que les participants à l'opération Move with Africa entendent devenir des acteurs de changement, critiques et responsables. Certains d'entre eux ont d'ailleurs pu discuter de leurs motivations directement avec le Ministre de la Coopération au développement, lors d'une rencontre organisée à l'Ambassade de Belgique à Kigali en février dernier. Entre autres projets, celui développé par SHC pour neuf jeunes malentendants du Centre Comprendre et Parler qui sont partis au Burkina Faso pour repeindre les murs de l'Institut des Jeunes Sourds de Bobo Dioulasso. L'objectif : échanger pour mieux se connaître et surtout se comprendre. Pour y parvenir dans ce contexte particulier, des activités animées telles la danse, le théâtre ou le mime comme autant de possibilités d'exprimer et de rendre compte de sa culture, de sa manière de vivre.

"L'objectif est de créer des liens durables entre ces jeunes de cultures différentes mais avec les mêmes difficultés de communication", explique Thomas de Kerchove, accompagnateur de SHC. Au-delà de ces difficultés rencontrées par les uns et par les autres, "être sourd en Belgique ou au Burkina sont deux réalités différentes. Cet échange devrait permettre aux participants des deux pays de s'en rendre compte". Pour l'ONG, cet échange rencontre pleinement son objectif premier : "Faire reconnaître et valoriser l'identité des personnes sourdes et aveugles en vue d'une meilleure intégration dans la société et spécialement dans les pays les plus pauvres."*

Des aventures à suivre en temps réel sur le blog Move with Africa mis en ligne par La Libre ainsi que dans les suppléments gratuits diffusés en début et clôture du projet.

“

Parce que partir à la rencontre de l'autre ne s'improvise pas, les jeunes se sont longuement préparés pour leur séjour."

(*) Source citation :
Supplément spécial Move with Africa, saison 2 paru dans La Libre Belgique du 18 janvier 2014



ONLINE

www.lalibre.be/page/mwa

20 ANS

DE TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA

Ce 7 avril, le Rwanda a commémoré le triste anniversaire du génocide qui a bouleversé le pays il y a 20 ans. Mais au-delà du souvenir, l'apaisement des victimes et la reconstruction d'une société harmonieuse passe par la justice et la réparation. C'est le rôle poursuivi par le tribunal pénal pour le Rwanda.

PAULINE HELINCK
CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Un tribunal spécial pour le Rwanda

Le 8 novembre 1994, par sa résolution 955, le Conseil de sécurité des Nations Unies crée le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) dont le siège est établi à Arusha.

Les compétences du Tribunal sont clairement précisées dans son Statut. Il est compétent pour juger les personnes présumées responsables de génocide, crimes contre l'humanité ou violations graves du Droit international humanitaire (ou crimes de guerre) commis entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 sur le sol rwandais et les territoires voisins pour autant que dans cette dernière hypothèse, ces crimes aient été commis par des citoyens rwandais. Instance ad hoc par excellence, le TPIR est créé pour une durée déterminée mais non définie à l'origine.

20 ans d'exercice : quel bilan retenir ?

98 personnes ont été mises en accusation par le TPIR :

- 75 personnes ont été jugées : 47 affaires se sont terminées par une condamnation, 16 jugements sont en appel et 12 accusés ont été acquittés ;
- 10 accusés ont été renvoyés devant une juridiction nationale pour être jugés ;

Le TPIR

Le TPIR est le deuxième tribunal pénal international ad hoc créé par le Conseil de sécurité des Nations Unies. En 1993, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est institué pour juger les personnes présumées responsables des crimes les plus graves commis dans le contexte du conflit né dans cette région en 1991. Ces deux tribunaux ont été créés sur la base de la Charte des Nations Unies qui autorise le Conseil de sécurité à créer des organes subsidiaires s'il le juge nécessaire pour l'exercice de sa mission de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

- 2 accusés ont vu leur acte d'accusation retiré ;
- 2 accusés sont décédés avant que le jugement soit rendu ;
- 9 accusés sont aujourd'hui en fuite.

“

Au-delà des jugements rendus, le TPIR a ouvert la voie du système moderne de la justice pénale internationale”

Se limiter à ces quelques chiffres, en guise d'évaluation de ce tribunal serait une erreur. Si le TPIR a jugé en général les plus hauts responsables, plusieurs poursuites ont été menées devant les juridictions rwandaises ou celles d'autres pays, comme la Belgique, sur la base de leur législation nationale.

En outre, au-delà des jugements rendus, le TPIR a ouvert la voie du système moderne de la justice pénale internationale, concrétisé aujourd'hui par l'existence d'une Cour permanente à vocation universelle : la Cour pénale internationale, dont le Statut s'inspire ouvertement de celui des *Tribunaux ad hoc* (TPI) (voir Dimension 3 - 2013/3).

Le TPIR a aussi largement contribué au développement du Droit international humanitaire. Au travers des

affaires qu'ils ont dû traiter, les juges ont développé une jurisprudence fournie et apporté de nombreuses précisions quant à l'interprétation de ce corpus juridique. De plus, comme cela ressort de l'étude sur le Droit international humanitaire coutumier réalisée par le Comité international de la Croix-Rouge en 2005, leurs travaux ont renforcé la valeur coutumière de certaines règles du Droit international humanitaire.

Et demain ?

Comme souligné précédemment, le TPIR est né pour ne durer qu'un temps. Dès lors, une stratégie d'achèvement a été mise en place par le Conseil de sécurité au début des années 2000. Après plusieurs reports, la date de clôture des travaux a finalement été fixée au 31 décembre 2014.

Afin d'appuyer la stratégie d'achèvement des travaux des TPI, le Conseil de Sécurité de l'ONU a créé, en 2010, le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux chargé de continuer à exercer les compétences et les fonctions essentielles des TPI, et de préserver leur héritage. Ce mécanisme, aujourd'hui en exercice mais à vocation temporaire, doit notamment rechercher et poursuivre les derniers fugitifs, mener les derniers procès, protéger les victimes et les témoins et superviser l'exécution des peines.

Cour Gacaca dans
le district Rwamagana
(Rwanda)

CROISSANT-ROUGE ET CROIX-ROUGE ENSEMBLE POUR LE TPIR et la CPI

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont le mandat est de veiller au respect du Droit international humanitaire, encourage et soutient la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves tant au niveau de la justice pénale internationale qu'au niveau de la justice nationale. En plus de se porter garant du respect du Droit Humanitaire International (DHI), le Croissant-Rouge et la Croix-Rouge ont apporté leur soutien au Tribunal Pénal International du Rwanda ainsi qu'à la Cour Pénale Internationale en organisant des visites de prisonniers et d'accusés en détention préventive mais également et surtout, en participant aux travaux du Statut de Rome.

© Elisa Flocchiaro

“GACACA”, LA JUSTICE DU GAZON

Faire appel à la tradition rwandaise pour juger plus d'un million d'accusés de crimes de génocide commis au Rwanda entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994, semblait être la solution pour une réconciliation au sein même des communautés et une accélération des procédures.

MÉLISSA PEETERS

En 2005, 12.000 tribunaux populaires sont mis en place par le gouvernement rwandais. Ces Gacaca issues de la justice traditionnelle sont réhabilitées avec des juges-citoyens ou “inyangamugayo” en kinyarwanda, élus par la population, pour juger les personnes accusées de crimes de guerre et de génocide au Rwanda en 1994. Objectifs : entamer une réconciliation, mettre fin à l'impunité, connaître la vérité et désengorger les prisons. Un processus risqué que la Belgique soutient par l'accompagnement des ONG sur place, un apport logistique ainsi qu'un programme d'appui à la justice rwandaise ; un coût total de 8,1 millions d'euros pour les SNJG (Service National des Juridictions Gacaca) ainsi que 12 millions accordés aux ONG dont principalement *Avocats sans frontières* (ASF) et *Penal Reform International* (PRI). Jusqu'au mois de mai 2012, 1,2 millions de jugements sont rendus avec, pour la majorité des peines, un système de travaux forcés d'intérêts généraux (TIG).

Bilan mitigé

“Les Gacaca ont permis de juger plus d'un million d'affaires en 18 ans ce qui n'aurait pas été possible avec une juridiction classique”, explique Dirk Brems, représentant de la coopération au développement belge auprès de l'UE et attaché de la coopération à l'ambassade de Kigali entre 2003 et 2008. Il rappelle la gravité et la complexité de la situation au moment d'entamer les procédures juridiques mais aussi la volonté du gouvernement rwandais de mettre fin à l'impunité. *“Cela a aussi permis de réduire la surpopulation carcérale. Les critiques d'ONG et autres, concernent le manque de garantie de procès équitable et l'absence d'avocats. Si c'était à refaire, je pense que l'on changerait certaines choses mais sincèrement, je ne crois pas que l'on ferait mieux au vu de l'insuffisance de moyens, du temps compté, du nombre élevé d'accusés et de la situation.”* Dirk Brems reconnaît avec certitude l'existence de jugements erronés. *“Tout n'est sans doute pas rose, certains pensent que la situation au Rwanda ressemble à une casserole sur le feu qui va tôt ou tard exploser... Mais les Gacaca ont certainement atteint en grande partie la majorité de leurs objectifs”.* Par ailleurs, les Gacaca ainsi que les procédures nationales avec l'appui de bailleurs de fonds ont permis une évolution de la justice au Rwanda.

Pour plus d'informations : Rapport de Human Rights Watch : Justice compromise, l'héritage des tribunaux communautaires gacaca du Rwanda, 31 mai 2011 - <http://www.hrw.org/fr/node/99211/section/1>
À lire : *Comment devient-on génocidaire ?* de Damien Vandemeersch, éd. GRIP

UN “COUP DE SPORT” AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PAIX

En juin, la fièvre du football envahira la terre entière avec la Coupe du monde au Brésil, où nos Diabes rouges défendront l'honneur de la Belgique. L'occasion de s'interroger sur les effets du sport sur le développement et la paix.



CHRIS SIMOENS
DGD

Le sport en faveur du développement ? Pour les Nations unies, ceci n'a rien d'inédit. Déjà en 1978, l'Unesco avait reconnu le droit à l'éducation physique et au sport à tous les êtres humains et en 2000, Kofi Annan, le Secrétaire général de l'ONU de l'époque, avait nommé le premier conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix. Dans la foulée avait été créé le Bureau des Nations unies pour le sport au service du développement et de la paix (*UN Office on Sport for Development and Peace* – UNODSP). Sa mission ?

Promouvoir le sport et coordonner tous les efforts des instances onusiennes en faveur du sport.

Objectifs du millénaire pour le développement

Par “sport”, l'ONU entend “*toutes les formes d'activité physique qui contribuent à assurer la bonne forme physique, le bien-être mental et l'interaction sociale*”. Cette définition inclut le jeu et la récréation. Le sport contribue d'ailleurs à la réalisation de tous les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : le jeu et le sport peuvent inciter les enfants à aller à l'école ; les activités sportives constituent une solution de remplacement pour les enfants non scolarisés. De plus, outre son effet

“**Malgré son aspect compétitif, le sport incarne avant tout le fair-play, l'esprit d'équipe, le respect des règles et de l'adversaire, et l'acceptation de la défaite et des revers.**”



Lion Handisport, partenaire béninois de Handicap International, utilise le sport pour briser l'image négative associée aux handicapés et veille à ce que ceux-ci puissent participer à des activités normales en société.

bénéfique sur la santé, l'activité physique peut servir la sensibilisation, par exemple, grâce à l'impression de messages de prévention, sur les ballons de football, contre le sida et le paludisme.

À côté de l'amour et de l'éducation, le sport joue aussi un rôle important dans le fonctionnement de SOS village d'enfants et je ne peux que l'encourager. Ainsi, chacun de ces villages d'enfants (532 à travers le monde) a un terrain de sport et des activités y sont organisées chaque semaine. Cela aide les enfants à renforcer leurs capacités mentales, physiques et sociales. Cela stimule aussi leur confiance en eux”

.....
Kim Gevaert, ambassadrice de SOS Villages d'enfants.



© SOS village d'enfants

Personnes défavorisées

“Le sport est une langue universelle qui rassemble les gens”, déclare Mélodie Arts, une Belge employée à l'UNOSDP. “Malgré son aspect compétitif, le sport incarne avant tout le fair-play, l'esprit d'équipe, le respect des règles et de l'adversaire, et l'acceptation de la défaite et des revers.” Le sport est un puissant instrument qui contribue à accroître la confiance des gens et l'estime de soi, instrument d'autant plus essentiel pour les défavorisés. Réfugiés, enfants soldats, enfants des rues, victimes de violences et de discriminations, démunis, handicapés, sidéens ou autres malades : le sport et le jeu peuvent aider toutes ces personnes à se valoriser, à développer à nouveau un sentiment d'appartenance à leur communauté, voire à acquérir des qualités de leader. Il en va de même pour les filles et les femmes, qui sont encore trop souvent des citoyennes de seconde zone.

“Le sport n'est qu'un instrument parmi tant d'autres”, admet l'actuel conseiller spécial Wilfried Lemke. “Mais son impact – à un coût minimal – peut être énorme.” Évidemment, toute médaille a son revers et le sport, avec la violence, la corruption, le dopage et le hooliganisme, n'y échappe pas. C'est pourquoi l'ONU plaide pour un accompagnement adéquat.

La Belgique

De nombreuses instances onusiennes mettent à profit le sport et le jeu, par exemple l'Unicef ou



© Entraide et Fraternité



© Médecine pour le tiers-monde

Grâce à son partenaire l'Étoile du Sud, l'organisation Médecine pour le tiers-monde rassemble des jeunes issus du Congo de l'Est, du Rwanda et de la Tanzanie autour d'activités sportives. En faisant jouer les jeunes ensemble, l'organisation espère améliorer la compréhension mutuelle, dans cette région frappée par la guerre.

Entraide et Fraternité soutient le Sunflower Women Football Club en Afrique du Sud. Grâce au football, le club informe les filles sur la consommation d'alcool et de drogues, les grossesses précoces, la criminalité et le sida.

l'Agence des Nations unies pour les réfugiés qui assure que le sport fasse partie intégrante de l'éducation des enfants dans les camps de réfugiés. Et les sportifs célèbres sont souvent ambassadeurs de l'ONU. Au Royaume-Uni et en Norvège, la tradition du sport au service du développement est bien ancrée, contrairement à la Belgique qui recense malgré tout quelques ONG actives dans le sport (voir pages 34 et 35). Petit à petit, l'idée que le sport peut grandement servir le développement et la paix fait son chemin.

COUPE DU MONDE: les droits de l'enfant hors-jeu !



Le monde entier attend avec impatience le début de la Coupe du monde de football au Brésil. Tout le monde peut-il pour autant en profiter ? En tout cas, pas les enfants de la rue. Soutenues par la Coopération belge au développement, les ONG KIYO et DISOP défendent les droits de ces enfants à Salvador et à Rio de Janeiro.

IRINA MEEUSEN
KIYO

À l'approche de la coupe du monde 2014 et des Jeux olympiques de 2016, le Brésil, désireux de se montrer à son avantage pour les touristes et investisseurs potentiels qui vont affluer d'ici peu, s'affaire à construire stades et routes et tente de résoudre ses problèmes sociaux.

Revers de la médaille

Si les investissements étrangers et le tourisme augmentent, la pauvreté et les problèmes sociaux auxquels la population est confrontée au quotidien demeurent des défis énormes pour les autorités brésiliennes.

Et c'est précisément sur ces plans que le Brésil échoue dans le contexte de la coupe du monde 2014. Soucieux que la criminalité et la pauvreté rebutent les touristes et investisseurs internationaux, le pays a multiplié les expulsions des habitants de quartiers entiers pour y construire les infrastructures nécessaires à ces grands événements sportifs. Les enfants de la rue, au nombre de 12 000 au moins dans la seule ville de Rio, sont arrêtés ou expulsés en masse et de manière

brutale dans le cadre d'une opération de "nettoyage" des rues.

Expulsions

Le phénomène n'est pas nouveau. De telles expulsions avaient déjà eu lieu lors de précédentes éditions des Jeux olympiques (à Séoul, Barcelone, Sydney et Pékin) et de la coupe du monde de la FIFA (au Japon et en Corée du Sud ainsi qu'en Afrique du Sud).

En 2008, l'autorité de la ville de Rio a lancé un processus de pacification et fait appel au BOPE, des forces spéciales au sein de la police militaire. L'objectif? Investir dans le développement et améliorer le niveau de vie des habitants des favelas. Soins de santé, éducation, sport et économie locale ont été mis à l'agenda politique. Les unités BOPE avaient pour mission de "rétablir l'ordre" dans les favelas, considérées comme des foyers de criminalité et du trafic de drogue.

Face aux événements sportifs à venir, la pression a augmenté et le processus de pacification s'est vite transformé en "nettoyage social". Près de 30 000 familles ont été délogées par le BOPE pour faire place à des parkings, routes, stades et autres infrastructures. Rien qu'à Rio, 3 000 familles ont dû quitter leur maison et 7 800 autres ménages vivent avec une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête.

Arrestations

Et ce n'est pas tout. En 2010, un décret municipal a été adopté autorisant les arrestations inopinées de personnes suspectées de dépendance au crack et leur internement en institution thérapeutique fermée. Ce texte viole cependant la constitution et la loi nationale sur la jeunesse qui garantit à cette dernière protection et liberté de mouvement.

En 2012 et en 2013, 4 785 enfants de la rue auraient été arrêtés pendant le nettoyage social en vue du sommet international sur le climat Rio +20. Ces chiffres officiels – probablement sous-estimés – proviennent des autorités locales, qui ne connaissent pas le sort réservé par la suite à ces enfants. Sur le seul premier semestre 2013, 785 enfants ont été arrêtés, avec une augmentation de 30 % du taux de détention des enfants.

Récemment, des jeunes issus des classes moyennes ont pris les choses en main. Regroupés en milices privées, ils traquent les enfants de la rue pour littéralement les clouer au pilori.

Prisons pour mineurs

La majorité des enfants arrêtés sont placés en *abrigos*, des centres d'accueil, où, isolés, ils ne bénéficient d'aucune activité de réintégration ou thérapie. En effet, les trois institutions d'accueil pour jeunes de la ville, en mesure d'accueillir 40 toxicomanes à peine, sont bondées. Trois de ces *abrigos* ont été mis en cause dans des affaires de mauvais traitements: "patients" constamment menottés, détenus maltraités et drogués sans prescription médicale par des gardiens incompetents, intimidations psychologiques et abus sexuels. Et en cas de surpopulation dans les *abrigos*, les enfants sont parfois incarcérés – sans intervention aucune du tribunal de la jeunesse ou du service social public – dans des prisons pour mineurs, où la situation des droits humains n'est pas meilleure.



Pour la coupe du monde de football, les autorités brésiliennes ont fait disparaître les enfants des rues pour feindre l'harmonie au sein des favelas.

© Janpath

“Ne taclez pas les droits de l'enfant!”

Pourtant, tous les pays où l'ONG KIYO intervient ont signé la convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). Le Brésil l'a signée en 1990, et a adopté la loi nationale sur la jeunesse la même année. Cette loi progressive est une interprétation locale de la convention internationale et est clairement fondée sur une approche participative et socio-pédagogique.

Mais les différents engagements internationaux pris en la matière contrastent fortement avec la réalité sur le terrain : comme le démontrent des rapports d'organisations des droits de l'homme, les persécutions et détentions clandestines de mineurs démunis sont légion. Les bandes d'enfants des favelas sont en outre régulièrement victimes de répressions policières violentes. Début 2013, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme avait condamné les arrestations massives et l'internement forcé d'enfants de la rue.

Sport et développement social

Les ONG KIYO et DISOP se mobilisent pour les droits de l'enfant. KIYO veut donner la possibilité aux enfants que les grands événements sportifs ont mis hors-jeu de s'adonner eux

“
Les grands événements sportifs ne peuvent renforcer les inégalités sociales ou donner lieu à des expulsions et des arrestations illégales.”
.....

aussi au sport, dans le sillage de leurs idoles du football, Neymar et Thiago Silva. Le droit au sport, au jeu et aux loisirs est repris dans la CIDE au même titre que les autres droits de l'enfant et est donc universel. Il ne devrait pas être l'apanage des enfants nantis. Au Brésil, par exemple, pour s'inscrire à un club de football, un enfant, même s'il est démuné, doit déboursé pas moins de 500 euros.

Les mineurs victimes d'expulsions ou d'autres formes de nettoyage social sont réhabilités dans leur droit à la participation. Depuis 2014, AMAR, partenaire de KIYO, mise sur des activités sportives à l'intention des mineurs vulnérables dans les rues et favelas de Rio. Ceux-ci se voient offrir, outre les activités habituelles (soutien psychosocial, école des devoirs, accompagnement à la réintégration dans la famille et la société, etc.), des cours dispensés par des professeurs d'éducation physique. Filles et garçons pourront ainsi s'essayer au football, volley, handball, basket et aux sports de combat. Le partenaire CESAC introduira l'éducation physique dans les villages autochtones dans les environs de Rio. À l'aide de cours associant sport et éducation et de tournois avec d'autres jeunes Brésiliens, l'organisation entend stimuler l'intégration des jeunes autochtones.

L'amélioration de la participation des jeunes et de la sensibilisation aux droits de l'enfant aura des effets positifs sur l'opinion publique. Le but à plus long terme est que les autorités locales reprennent ces initiatives de la société civile et leur confèrent un caractère durable.

Par ailleurs, KIYO souhaite informer les Belges sur le revers de la médaille des événements sportifs de grande ampleur : elle organise à cette fin la campagne “*Offside! Voor een kindvriendelijk WK Voetbal*” et le projet éducatif triennal “*No rights, no glory*”, destiné aux jeunes Flamands et porté par ceux-ci.

Les grands événements sportifs ne peuvent renforcer les inégalités sociales ou donner lieu à des expulsions et des arrestations illégales. Ce sont au contraire autant d'occasions pour réaliser des objectifs communs, attirer l'attention sur certains thèmes, promouvoir le développement social, créer des emplois et, aussi, permettre aux jeunes fragilisés de se développer pleinement, entre autres grâce au sport.



ONLINE

L'ASBL Switch a réalisé un documentaire sur la face obscure de la Coupe du monde : celui-ci pourra être visionné dès le 12 mai sur www.copaparaquem.com

LES BELGES

et la coopération au développement : solidaires mais sceptiques

Mené auprès de 1 577 Belges par HIVA, l'institut de recherche pour le travail et la société de la K.U.Leuven, un sondage d'opinion révèle que si la population reste solidaire avec le Sud, les Belges sont sceptiques quant à l'impact de l'aide et participent moins.

CHRIS SIMOENS et
IGNACE POLLET



Depuis 2004, le soutien des Belges à la coopération au développement s'érode peu à peu. Les résultats de l'enquête de 2013 sont néanmoins relativement similaires à ceux de 2012 (*Dimension* 3, 4/2012). Ainsi, la tendance semble se stabiliser. Nos concitoyens restent solidaires du Sud : 60 % d'entre eux pensent qu'il est essentiel d'améliorer les conditions de vie dans cette partie du monde ; pour 10 %, ce ne l'est pas.

Manque de connaissance

Les Belges semblent peu connaître les tenants et aboutissants de la coopération au développement. Par exemple, beaucoup ignore l'existence de la coopération au développement gouvernementale. Si l'aide d'urgence fournie par les organisations internationales et les projets concrets réalisés par de petites structures reçoivent le soutien d'une part importante de la population, la coopération s'inscrit dans une réalité bien plus complexe.

Esprit critique

Même si nos concitoyens ne savent pas toujours exactement ce qu'englobe l'aide au développement, ils restent critiques. En 2013, 10 % des Belges

seulement estimaient que les fonds alloués à l'aide sont utilisés de manière adéquate. Un tiers des personnes interrogées trouve que ces fonds sont mal employés. Quant au budget de la coopération au développement, si 13 % des Belges acceptent sa révision à la hausse, 34 % préfèrent qu'il soit allégé. Il y a dix ans, la moitié de la population estimait que ce budget devait être augmenté.

La confiance dans le fonctionnement des organisations de développement, surtout envers les Nations unies et les ONG, se perd. L'utilisation inadéquate des moyens financiers est aussi considérée comme l'une des raisons de la pauvreté dans le Sud : pour plus de 82 % des personnes interrogées, la corruption et la mauvaise gestion sont à la base du problème. Les conflits, la faible scolarisation et la surpopulation constituent d'autres facteurs importants, selon eux. En effet, la population belge estime que le Sud est le principal responsable de sa situation et que la responsabilité des pays riches est limitée.

Moins de dons, plus d'actions

Les dons belges diminuent progressivement. En 2013, 26 % de la population a participé financièrement aux projets de développement, contre 33 % en 2012 et 40 % en 2010. En moyenne, le montant des dons augmente (152 euros par don), mais cela ne compense pas la perte de donateurs. Le sondage révèle que la population privilégie les actions concrètes. Ainsi, 55,5 % des Belges ont déjà acheté un produit issu du commerce équitable (15 % le font chaque mois), 44 % font parfois des dons d'objets. Le bénévolat a également la cote et les jeunes sont prêts à payer un peu plus cher une

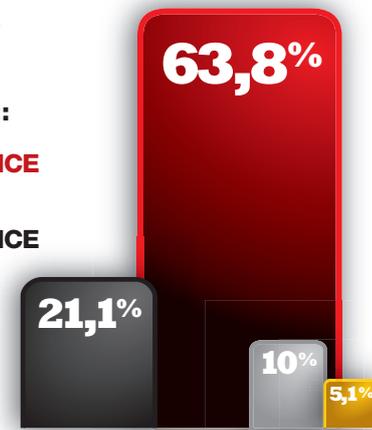
place de concert ou pour un événement si ce surcoût est destiné à une bonne œuvre.

La conjoncture actuelle ne joue pas en faveur de la coopération et la solidarité. La crise économique persistante pousse la population à économiser. En plus la couverture médiatique des pays en développement reste souvent négative. Le développement est un domaine extrêmement complexe qui ne saurait se résumer en quelques mentions ou gros titres. D'après les conclusions du sondage, les organisations actives dans le développement doivent trouver des manières plus adaptées pour sensibiliser le public par le dialogue, la nuance et la critique. Parce que la solidarité reste cruciale pour le bien-être du monde entier, du Nord comme au Sud.

Une synthèse en français du rapport "Barometer Draagvlak Ontwikkelingssamenwerking 2013" est disponible sur www.dg-d.be (> Publications > PULSE). Le rapport intégral en néerlandais peut être consulté sur le site susmentionné ou sur hiva.kuleuven.be.

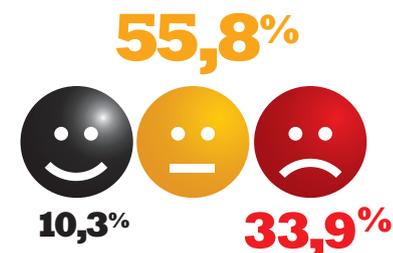
"L'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement est :

- D'UNE IMPORTANCE CAPITALE"
- D'UNE IMPORTANCE RELATIVE"
- D'UNE IMPORTANCE SECONDAIRE"
- SANS OPINION"



"Les fonds alloués à l'aide au développement sont dépensés :

- DE MANIÈRE ADÉQUATE"
- PARFOIS DE MANIÈRE ADÉQUATE, PARFOIS PAS"
- DE MANIÈRE INADÉQUATE"



RETOUR AU CONGO

Anciens coopérants et conscients des difficultés des congolais, nous nous sommes engagés dans un projet au bénéfice des habitants de Kikwit. Ainsi, nous permettons aux habitants de récolter l'eau de pluie dans des "jarres familiales".

C'est il y a 3 ans que le Dr Jens Van Roey et moi-même, qui ensemble avons travaillé 20 ans comme médecins de la Coopération à Kikwit, nous avons rencontré le Dr Cyrille Kiyungu. Nous avons connu ce médecin de Kikwit lorsqu'il était stagiaire et jeune débutant. Il était ensuite devenu le maire de la ville de Kikwit et venait de commencer son projet "Jarres familiales pour la captation des eaux de pluie". Cette initiative était la bienvenue, car Kikwit, une ville qui compte maintenant près d'un million d'habitants, n'a quasiment ni électricité ni eau courante. C'est donc avec enthousiasme que nous avons décidé de donner un coup de main à cette belle initiative. Ensuite, beaucoup d'amis nous ont rejoint, et le Dr Jacques Laruelle, qui lui aussi a 7 années de travail à Kikwit à son actif, est venu renforcer l'équipe des promoteurs du projet.

Le manque d'approvisionnement en eau pour les habitants de la ville a des conséquences directes dont notamment de nombreuses heures par jour consacrées à la "corvée de l'eau", un travail long et pénible, souvent confié aux enfants, sinon à la femme. Autres conséquences : le manque d'hygiène élémentaire individuelle et l'arrosage insuffisant pour le jardinage. Et pourtant, de l'eau, il y en a en suffisance pendant les 8 à 9 mois de la saison des pluies, où il pleut quasiment tous les jours. Les orages sont même tellement violents que des érosions catastrophiques menacent les routes et les habitations dans beaucoup de quartiers de la ville. Nous avons ainsi décidé de mettre à disposition de la population des jarres en béton à un prix abordable, pour la captation des eaux de pluie



Visite de suivi en 2012, où figurent, avec une équipe de maçons, (de gauche à droite) : Dr Pol Jansegers, Astrid Tanganga, secrétaire du projet Jarres, Dr Jacques Laruelle et le coordinateur du projet, Macky Luwolo. À gauche, une jarre retournée, en phase de fabrication.

Qui?

Drs Pol Jansegers (auteur du témoignage), Jens Van Roey et Jacques Laruelle, anciens médecins coopérants

Quoi?

Donner un coup de main à un projet de captation d'eau de pluie

Pourquoi?

Les habitants de Kikwit (RDC) n'ont pas d'eau courante et cela cause de nombreux problèmes

des toits de leurs habitations. Ces jarres, d'une capacité d'environ 400 l, devraient permettre d'assurer un approvisionnement en eau aux ménages de Kikwit et d'alléger ainsi la corvée de l'eau, surtout pour les filles, et d'améliorer leur scolarisation. Cette eau améliorera l'hygiène individuelle et familiale et

contribuera donc à la lutte contre la prolifération des maladies des mains sales (dysenterie, poliomyélite, fièvre typhoïde, etc.). Elle aidera également à développer le jardinage familial, source de revenus. Enfin, la captation des eaux de pluie contribuera à la lutte contre les érosions, en empêchant cette eau de dévaler les pentes.

Les jarres sont fabriquées sur place et reviennent à +/- 65 dollars US. Elles sont vendues aux habitants à 50 \$. La vente est nécessaire pour assurer la faisabilité et la durabilité du projet, mais comme la plupart des kikwitois sont très pauvres, un système de microcrédit leur permet de payer ce qu'ils peuvent à la réception, et de payer le reste par mensualités de 5 \$. Le projet a démarré en mars 2011, et plus de 600 jarres ont été installées jusqu'à présent...

ÉVALUATION

Parce que la coopération est un processus d'apprentissage, le service de l'évaluation spéciale de la coopération internationale est chargé d'évaluer des activités de l'Etat fédéral reconnues comme aide publique au développement. Il est indépendant de la coopération au développement.

Voici quelques évaluations du Service de l'évaluation spéciale accomplies récemment ou en cours :

- une évaluation de l'impact de 4 projets de la coopération gouvernementale (CTB). (1/projet d'appui enseignement technique et professionnel en RDC, 2/ projet eau au Sénégal, d'irrigation au Maroc.)
- une évaluation sur le Burundi (conjointe avec la commission européenne).
- une évaluation thématique sur l'environnement.
- une évaluation sur BIO (voir p. 25)
- une évaluation genre (prévue pour septembre).
- une nouvelle évaluation impact, cette fois focalisée sur des projets ONGs.

Plus d'infos :

http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/evaluation/

Eau et agriculture durable à Kigoma (Tanzanie)



Lac Tanganyika à Kigoma

Le 11 mars 2014, un nouveau programme de coopération a été approuvé, à Dar Es Salaam, entre la Belgique et la Tanzanie pour la période 2014-2015.

Il s'agit d'un programme transitoire doté d'un budget de **20 millions d'euros**, qui devrait déboucher sur une programmation conjointe entre l'Union européenne et ses États membres d'ici à 2016, une fois le cycle pour le prochain plan tanzanien de développement lancé. Ces deux prochaines années, la coopération gouvernementale en Tanzanie ciblera deux secteurs complémentaires, à savoir **l'infrastructure de base pour l'eau et l'agriculture durable et la sécurité alimentaire**, en se concentrant sur la **région**

de Kigoma. Ce choix a été posé en raison de l'expérience et de l'expertise de la Coopération belge dans ces secteurs et cette région. L'ancrage de la coopération au niveau régional permettra le développement des capacités des autorités locales, tout particulièrement en matière de gestion des finances publiques et des ressources naturelles, ce qui se traduira par la consolidation des actions menées dans les secteurs inhérents au programme de coopération précédent (gestion des ressources naturelles et décentralisation).

Focus sur l'interculturalité en Bolivie

La Sixième Commission Mixte entre la Belgique et la Bolivie s'est tenue à La Paz le 27 février 2014. Elle a débouché sur l'approbation d'un nouveau Programme de Coopération pour la période 2014-2016.

Il s'agit d'un programme de transition, correspondant à une enveloppe budgétaire de **18 millions d'euros**, qui devrait permettre d'aboutir, à partir de l'année 2017, à une programmation conjointe entre l'Union Européenne et ses États membres. Le secteur **de l'eau**, au sens large, a été considéré prioritaire et bénéficiera d'un appui budgétaire important orienté à la préservation des ressources hydriques et au renforcement des capacités

institutionnelles. Le secteur **de la santé** quant à lui continuera d'être soutenu par le biais des financements en cours. Le thème **de l'interculturalité**, très d'actualité en Bolivie, fera également l'objet d'un appui particulier par le biais d'un support financier accordé au projet de fouilles archéologiques subaquatiques dans le lac Titicaca et de celui réservé spécifiquement à la formation des ressortissants des peuples indigènes de Bolivie (coopération déléguée via le Fondo Indígena). Cette dernière approche, en matière d'interculturalité, qui confère toute sa spécificité et cohérence au nouveau Programme de Coopération entre la Belgique et la Bolivie, est de nature à renforcer les politiques nationales en vue du respect des différentes identités culturelles existantes et de la constitution d'un véritable Etat plurinational.

Une politique adaptée pour les pays à revenu intermédiaire

Actuellement, déjà 9 des 18 pays partenaires appartiennent officiellement aux pays à revenu intermédiaire (PRI) : Algérie, Bolivie, Équateur, Maroc, Territoires palestiniens, Pérou, Sénégal, Vietnam et Afrique du Sud. Ces pays ayant des caractéristiques spécifiques, la Coopération au développement belge a élaboré une politique adaptée.

Les PRI sont clairement plus prospères et mieux organisés que les PFR ou pays à faible revenu. Pourtant, il reste de très nombreux besoins au niveau socio-économique, politique et écologique. Ainsi, la prospérité croissante s'infiltré insuffisamment chez les pauvres. Dans sa coopération avec les PRI, la Belgique veillera donc également à ce que la prospérité soit

mieux répartie, notamment via la protection sociale et la fiscalité. L'émancipation politique et sociale des citoyens lésés est aussi un point d'attention, outre le changement climatique et l'environnement.

La méthode d'aide et de prestation de services financiers est dirigée vers le transfert de connaissances, de technologies, et d'aide aux organisations qui luttent pour un rapport de pouvoir plus juste au sein des PRI. La coopération avec les PRI dépassera progressivement l'aide au développement "pure" pour mettre un terme à la relation donneur-receveur.

La note stratégique intégrale Pays à revenu intermédiaire se trouve sur www.dg-d.be.

La Belgique accueille le 4^e sommet UE-Afrique

C'est sur le thème "Investir dans les personnes, pour la paix et la prospérité" que s'est tenu les 2 et 3 avril 2014 le 4^e sommet UE-Afrique à Bruxelles. Cette rencontre entre les dirigeants d'État de l'UE et de l'Afrique est organisée tous les trois ans pour renforcer les liens entre les deux continents.

Le thème *Paix et Sécurité* constituait le fil rouge de la rencontre. La plupart des pays africains se sont montrés reconnaissants de l'implication de l'UE et/ou de ses chefs d'État dans la lutte contre les foyers de conflits, / malgré quelques discordances.

Le deuxième thème *Développement et Prospérité* était étroitement lié au thème Paix et Sécurité : pas de paix sans développement, mais pas de développement non plus sans paix. Les besoins les plus importants pour le développement en Afrique s'avéraient être l'infrastructure, l'enseignement et les soins de santé, mais aussi la réforme du secteur agricole. L'Afrique change rapidement. La croissance économique n'offre pas uniquement des opportunités, mais elle comporte aussi des risques comme l'inégalité croissante.

Un large éventail de sujets a été pris en compte sous le thème *Personnes* : migration, droits de l'homme, croissance démographique, chômage des jeunes, système de santé... Le Président Herman Van Rompuy du Conseil européen a tenu un plaidoyer pour un dialogue constructif au sujet de la migration afin d'éviter les tragédies humaines. Les APE (Accords de partenariat économique) ont également été abordés. Ils peuvent constituer la base pour un marché communautaire et favoriser l'intégration politique et économique de l'Afrique et de l'UE. Les APE pourraient être terminés pour octobre 2014.

Les sommets UE-Afrique restent un lieu de rencontre utile entre l'Afrique et l'UE au sein d'un monde en plein changement. Les deux peuvent signifier beaucoup l'un pour l'autre, et ce, au sein d'un partenariat d'égaux qui va plus loin que de simples liens historiques.



LA "WONDER PLANTE" jatropha déçoit

Le jatropha, miracle de la production de biocarburants ? Le mythe s'effondre, d'après une étude approfondie menée au Mali par l'ERA-ARD (Espace européen de la recherche – Recherche agricole pour le développement) avec le soutien de la Coopération belge au développement.

Les promesses étaient nombreuses : le jatropha se cultive facilement sur les terres très arides et n'entre pas en compétition avec les cultures alimentaires. Mais en réalité, l'obtention d'un rendement ad hoc requiert gestion adéquate des terres et collecte régulière des fruits. L'arbuste demande en outre des précipitations minimales et est bien plus sensible que prévu aux maladies. De plus, sa capacité de séquestration du carbone est faible. Jusqu'à présent, aucun projet basé uniquement sur le jatropha n'a démontré sa viabilité. Aujourd'hui, les chercheurs conseillent le jatropha seulement en guise de haie vive et de culture d'appoint en plantations dispersées. L'arbuste présente néanmoins un potentiel, à condition de peaufiner le mode de culture et de recourir à des variétés ad hoc. La hausse du prix des carburants, une culture à plus grande échelle et l'utilisation optimale des produits dérivés (résidus de branches taillées, tourteau, coques...) peuvent parfaire sa rentabilité.

L'étude a été gérée par le musée royal de l'Afrique centrale.

CS

CS

DÉCOUVREZ **Globe**.be

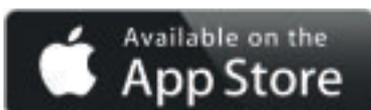
AUSSI SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET ET LA TABLETTE



**N'OUBLIEZ PAS
DE VOUS
RÉABONNER !**
Toutes les infos
en page 3

Avec plus d'actualités, des articles relevés, des photos et des vidéos extras, et plus d'interactivité... **sur le site internet**

Avec des articles plus longs, des photos et vidéos, des animations... **dans une nouvelle version adaptée au format tablette android ou Ipad**



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
GRATUITE POUR ANDROID ET APPLE**



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

**DGD - DIRECTION GÉNÉRALE
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
ET AIDE HUMANITAIRE**

Rue des Petits Carmes 15 • B-1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 501 48 81
E-mail : info.dgd@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be • www.dg-d.be